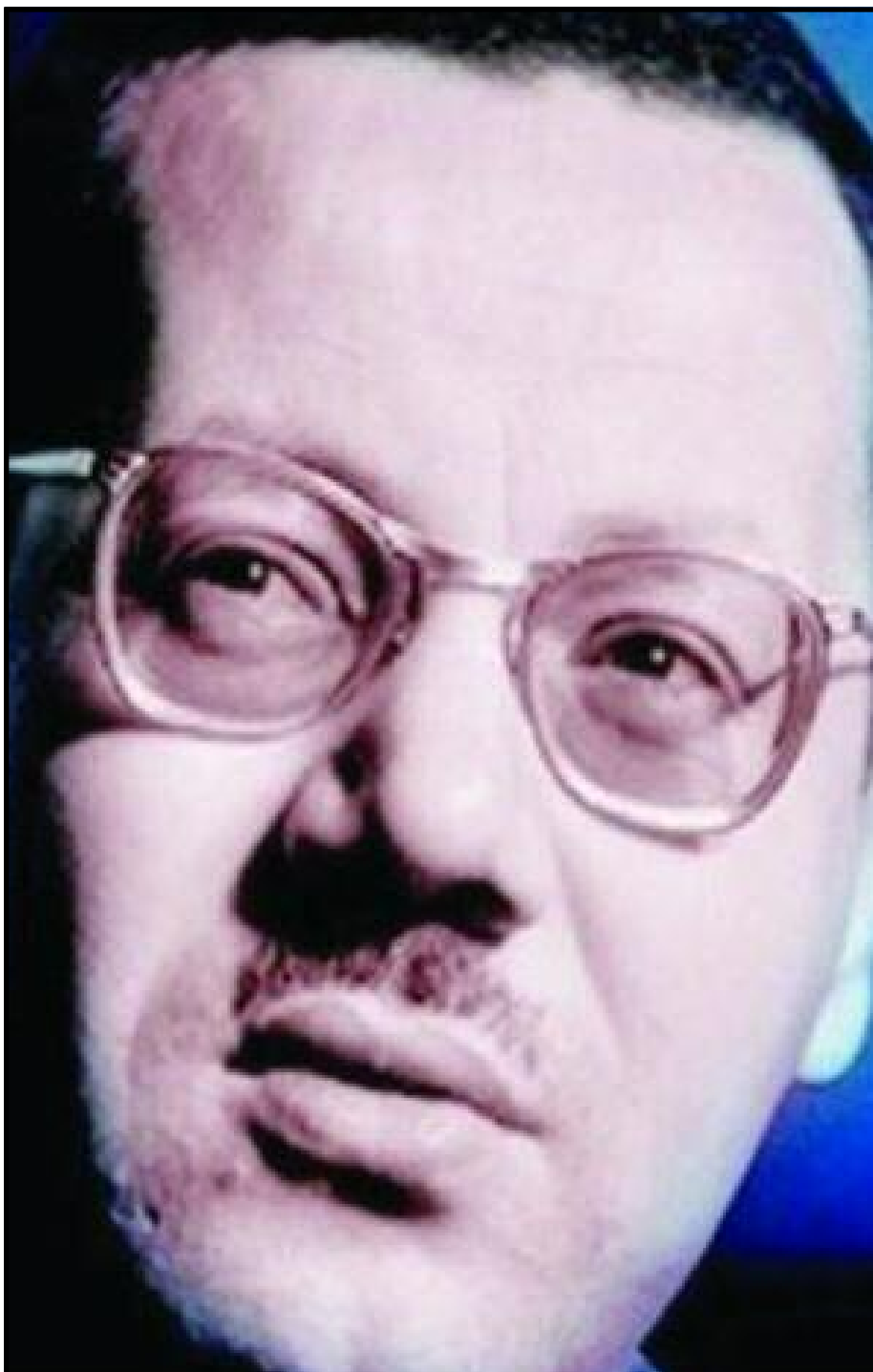




Principe d'appliquer une marge de préférence aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien !

LE DRS FACE À SES DÉTRACTEURS

De Si Mabrouk à Si Toufik



© Photo : D.R

Le DRS, ou le Département du Renseignement et de la Sécurité, a toujours suscité bien des fantasmes et il est utile de savoir comment il est né, d'où il vient, et quel a été son rôle dans la protection de l'Etat algérien. Pour comprendre, il faut remonter à la Guerre de libération nationale où les services de renseignement algériens ont vu le jour, et aussi être conscient que ceux-ci ont été construits et portés par des géants, des hommes d'une rare intelligence et du plus haut degré de patriotisme, qui ont pris, en pleine jeunesse, des responsabilités immenses et qui ont été les gardiens de l'Etat algérien. Leurs parcours de vie au service de la patrie s'inscrivent dans la formidable épopée qu'a vécue l'Algérie depuis la Révolution de Novembre. Lire en pages 8 et 9

HADJ 2026
Installation de la délégation préparatoire multisectorielle à Djeddah

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, avant-hier vendredi dans un communiqué, l'installation de la délégation préparatoire multisectorielle chargée d'entamer ses missions de terrain en vue de préparer les différents aspects organisationnels et logistiques en prévision de la saison du hadj 1447H/2026. La cérémonie d'installation s'est tenue au siège du consulat général d'Algérie à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite. La délégation est présidée par le directeur général de l'ONPO, M. Taher Braik, précise la même source. La délégation, composée des représentants de différents départements ministériels et organismes participant à l'organisation et à la préparation de la saison du hadj, est arrivée jeudi à l'aéroport international Roi Abdelaziz, rappelle le communiqué.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS
Le classement international est le résultat d'une vision stratégique

Le directeur de l'Université Djilali -Liabes de Sidi Bel-Abbès, le professeur Bouziani Merahi, a confirmé que le maintien de l'établissement à la première place au niveau national dans le classement international (THE) pour la troisième année consécutive est « le fruit d'une vision stratégique claire basée sur le développement de la recherche scientifique, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement de la gouvernance universitaire ». Les Universités de Sidi Bel-Abbès et d'El Oued se partagent la première place nationale dans ce classement, au sein de la catégorie 1200-1500 des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde.

ALGER
M. Belmahdi visite la mosquée “Safir” après l'achèvement des travaux de restauration

Le ministre des Affaires religieuses et des Habous, Youssef Belmahdi, a visité vendredi la mosquée “Safir” dans La Haute Casbah d'Alger, après l'achèvement des travaux de restauration. A cette occasion, M. Belmahdi a déclaré : « Grâce à Dieu Tout-Puissant, nous assistons au retour de cette mosquée pour accueillir les fidèles de Dieu Tout-Puissant et son peuple avec le souvenir, la récitation du Coran et les prières, après avoir été fermée pendant trois ans pour des travaux de restauration ». Il a également adressé ses remerciements aux autorités locales, notamment au ministre et gouverneur d'Alger, Mohamed Abdel Nour Rabeihi, et à tous ceux qui ont contribué à l'accélération des travaux de restauration, ainsi qu'aux techniciens et entrepreneurs qui ont œuvré sur ce « chef-d'œuvre historique béni datant de plus de cinq siècles et demi ».

Cancer du sein

Vaste campagne nationale de dépistage précoce

Le cancer, notamment celui du sein, demeure le premier chez la femme en Algérie, avec «plus de 13.000 cas enregistrés chaque année, soit 46 % de l'ensemble des cancers chez les femmes», a fait savoir le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

En plus des activités de sensibilisation qui se déroulent en ce mois d'octobre, une vaste campagne nationale de dépistage précoce du cancer du sein a été lancée le 9 octobre au niveau des wilayas d'Adrar et de Timimoun à titre initial, avant d'être généralisée aux autres wilayas du pays.

Ce jeudi, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a donné, à Alger, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, le coup d'envoi de deux cliniques mobiles dotées d'équipements médicaux modernes, qui sillonneront plusieurs wilayas du pays, dans le cadre du mois “Octobre rose”, consacré à la lutte contre le cancer du sein. Ces deux cliniques mèneront des campagnes de dépistage et de sensibilisation au profit des femmes, en vue d'ancrer la culture de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein dans la société.

A cette occasion, le ministre de la Santé a réaffirmé l'engagement des hautes autorités du pays à lutter contre le cancer, rappelant que le Président Abdelmadjid Tebboune, a fait de cette question «une priorité nationale majeure».

«Cette haute orientation n'est pas une simple décision, mais une annonce de mobilisation globale qui vise à garantir une prise en charge sanitaire intégrée et moderne de tous les malades», a-t-il dit.

L'Algérie a réalisé au cours de ces dernières années «un bond qualitatif» en matière de lutte contre cette maladie et de prise en charge des personnes atteintes, selon le ministre de la Santé, qui a cité notamment la création «d'un réseau national intégré qui compte 18 centres anticancer (CAC), dotés d'équipements médicaux récents et modernes, à travers l'ensemble du pays». Les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine, a souligné le



■ «Un protocole thérapeutique national unifié a été adopté pour le traitement des cancers les plus courants, notamment le cancer du sein, afin de garantir une prise en charge uniforme et équitable des patients». (Photo : D.R)

ministre, ne se limitent pas uniquement «au traitement, mais concernent également la pré-

vention et le dépistage précoce, à travers la création de centres spécialisés, à l'instar du centre

de Biskra qui est entré en service, en attendant de généraliser progressivement cette opération aux autres wilayas du pays». Quant aux soins et à la prise en charge médicale, «un protocole thérapeutique national unifié a été adopté pour le traitement des cancers les plus courants, notamment le cancer du sein, afin de garantir une prise en charge uniforme et équitable des patients», a-t-il affirmé, insistant sur l'aspect psychologique, d'autant plus que des équipes psychomédicales ont été mises en place pour accompagner les patientes tout au long de la période de traitement, afin d'atténuer les effets psychologiques de la maladie. S'agissant de la formation de compétences spécialisées, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a fait état du lancement d'une nouvelle spécialité en sénologie et dépistage précoce (certificat d'études complémentaires) au profit des médecins généralistes, en vue d'assurer le dépistage précoce et le prédiagnostic au niveau des établissements de santé de proximité.

Pour sa part, Mme Soraya Mouloudji a évoqué «la coordination et la collaboration entre les différents secteurs concernés par la lutte contre le cancer du sein», afin d'en «limiter les cas et de réduire le taux de mortalité liée à cette maladie, en assurant un meilleur accompagnement à tous les niveaux et dans toutes les régions du pays».

Elle a, en outre, appelé à «sensibiliser davantage à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à assurer l'accompagnement psycho-médical adéquat

Le facteur local « environnement »

Une campagne nationale de dépistage précoce et de sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus a été lancée, mercredi 1^{er} octobre, sur le slogan "Le dépistage précoce, un moment de conscience: n'hésite pas, ta vie est une responsabilité", dans le cadre de l'engagement de l'Etat à poursuivre l'amélioration de la prise en charge des patients et à élargir l'accès au traitement précoce. Il s'agit d'ancrer « la culture de prévention et de dépistage précoce, en tant que pratique saine à adopter au quotidien par la femme algérienne », selon le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

Il s'agit également, comme l'a souligné le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr. Kamel Sanhadji, de mettre en avant l'importance du dépistage précoce et de l'élargissement des campagnes de sensibilisation impliquant tous les acteurs sur le terrain. L'ANSS a entamé une étude nationale, à l'instar des études internationales sur le cancer du sein, en vue de mettre en place « une classification spécifique des femmes atteintes, tenant compte des facteurs de risque locaux susceptibles de différer de ceux enregistrés dans d'autres pays », a fait savoir le président de l'Agence, Kamel Sanhadji. Cette étude « permettra l'élaboration d'un plan national de prévention reposant sur les facteurs à l'origine de la maladie en Algérie », a-t-il précisé.

A ce propos, y a-t-il un lien entre les nuisances sonores et le cancer du sein ? Comment expliquer la profusion de hauts-parleurs mis à fond importantant le voisinage, plus spécialement les femmes qui restent à la maison, à l'occasion de l'activité de prévention organisée à la Grande Poste (Alger-centre). Ces femmes ont vécu un stress à cause du bruit agressif et insupportable provoqué par les hauts parleurs censés diffuser une musique de fond adoucissante. C'est dommage ! Ne peut-on pas organiser ce genre d'activités de prévention en matière de santé humaine sans hauts parleurs ni nuisances sonores (qui sont, faut-il le rappeler, illégales, mais destinées, selon certains, à montrer que « tout va bien ») ? Le paradoxe (ou l'absurdité) est que, sur place, les médecins ont expliqué aux femmes présentes à cette activité de sensibilisation qu'une des causes du cancer était l'environnement, donc, notamment, les nuisances sonores qui accompagnent cette explication donnée par le médecin.

Les « opérateurs » des hauts parleurs prétendent recevoir des ordres d'"en haut". De telles inconséquences, qui, par ailleurs, ne sont pas rares, sont de nature à décrédibiliser l'activité des pouvoirs publics. Hormis la pollution sonore véhiculée par les hauts-parleurs, l'activité de dépistage précoce et de sensibilisation au cancer du sein organisée à Alger-centre est d'un très haut niveau sur tous les plans.

L. A.

REPÈRE

Maintenance des équipements médicaux vitaux

Réunion de coordination entre trois secteurs

Les ministères de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations ont tenu jeudi une réunion de coordination pour aborder les problèmes liés à la perturbation de certains équipements médicaux dans les établissements de santé, selon un communiqué du ministère de la Santé. La même source a expliqué que « dans le cadre de l'engagement du ministère de la Santé à assurer la fourniture des meilleurs services de santé et des soins optimaux aux patients dans les différentes institutions de santé publique, notamment en ce qui concerne l'utilisation et la maintenance des équipements médicaux vitaux, une réunion de coordination de haut niveau a eu lieu, jeudi passé, réunissant le ministère de la Santé, le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations ». Cette réunion a été consacrée à « discuter et à traiter les problèmes liés au dysfonctionnement de certains dispositifs médicaux dans certains établissements de santé, notamment les accélérateurs linéaires utilisés pour la radiothérapie », comme indiqué dans le communiqué. Au cours de cette réunion, « une série de mesures urgentes et efficaces ont été convenues pour assurer la maintenance de cet équipement vital et sa remise en service dans les plus brefs délais ».

pour réduire et endiguer cette maladie». Il s'agit également, selon la ministre, d'œuvrer pour «élever le niveau de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et assurer un accompagnement psychologique et médical approprié afin d'en prévenir l'aggravation».

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (Cnplcc), Adda Bounedjar, a, pour sa part, mis en avant les efforts déployés par l'Etat en vue de réaliser «l'objectif fondamental consistant à réduire le taux d'incidence du cancer du sein dans notre pays». L'Algérie est en passe d'atteindre l'objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à savoir «parvenir à 60% de cas détectés à un stade précoce», a-t-il fait savoir, appelant à «poursuivre les efforts de sensibilisation et de dépistage précoce pour atteindre ce but».

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Fret maritime :
«La taxe de 4 % ne sera pas appliquée sur les factures de fret et de surestaries»

La taxe de domiciliation bancaire de 4 % décidée par la compagnie maritime CMA CGM Algérie le 7 du mois en cours et devant être appliquée, dès le 10 octobre courant, sur la facturation du fret à l'import, du fret à l'export ainsi que sur les surestaries, ne sera pas appliquée sur les factures du fret et de surestaries.

L'annonce a été faite par la compagnie, deux jours plus tard, soit le 9 du mois en cours dans une nouvelle note d'information aux clients.
«Nous tenons à vous informer que la présente note d'information annule celle diffusée le 7 octobre 2025 par notre société, CMA CGM Algérie, portant l'objet "La taxe de domiciliation bancaire au taux de 4%"», lit-on à travers cette nouvelle note d'information publiée le 9 octobre courant.
Ainsi, après avoir annoncé l'application d'une taxe de domiciliation bancaire de 4 %, la compagnie maritime CMA CGM Algérie est revenue sur sa décision.
Mardi dernier, la compagnie avait informé les opérateurs économiques de l'entrée en vigueur d'une taxe de domiciliation ban-



■ Après avoir annoncé l'application d'une taxe de domiciliation bancaire de 4 %, la compagnie maritime CMA CGM Algérie est revenue sur sa décision. (Ph. : D.R)

caire de 4 %, applicable dès le 10 octobre 2025.
«Nous vous informons que, conformément à l'article 123 de la loi de Finances 2025, une taxe de domiciliation bancaire au taux de 4 % a été instaurée », a indiqué la compagnie dans sa note d'information adressée à ses clients. Précisant que cette mesure a été précisée par la circulaire n° 63/MF/DGI/LF.2025 du 29 juillet 2025, laquelle en définit le champ d'application et les modalités de mise en œuvre, et prévoit notamment la répercussion de ladite taxe sur le propriétaire de la marchandise.
Cette taxe, a ajouté la note de CMA CGM Algérie, sera appliquée sur la facturation du fret à l'import, du

fret à l'export ainsi que sur les surestaries.
«Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de cette nouvelle mesure et restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires», a conclu la compagnie avant de revenir, deux jours plus tard, soit jeudi, sur sa décision via une nouvelle note informant ses clients de l'annulation de l'application de cette taxe.
«Nous tenons à vous informer que la présente note d'information annule celle diffusée le 7 octobre 2025 par notre société, CMA CGM Algérie, portant l'objet "La taxe de domiciliation bancaire au taux de 4 %" », écrit la compagnie dans sa note d'information.

En conséquence, a fait savoir CMA CGM Algérie, la taxe de domiciliation de 4 % ne sera pas appliquée sur la facturation du fret et des surestaries. En remerciant, a conclu la même source, ses clients et en assurant rester disponible pour toute information complémentaire.
La décision de CMA CGM Algérie d'annuler cette taxe intervient parallèlement à la diffusion, le même jour, par la Direction générale des impôts (DGI) d'une note explicative à destination des services fiscaux, afin de lever toute ambiguïté quant à la portée de l'application de cette taxe.
«La taxe de domiciliation bancaire est exigible sur toute opération d'importation de biens, de services et de redevances, soumise à la procédure de la domiciliation bancaire», note la DGI dans sa note. Précisant que pour le fret maritime et les surestaries, les sommes payées et collectées pour le compte d'un armateur étranger, par l'auxiliaire au transport maritime (suivant l'incoterm FOB), sont réglées par le biais du compte d'escale dudit armateur.
Lequel compte, a poursuivi la même source, n'étant pas soumis à la procédure de domiciliation bancaire, lesdites sommes ne peuvent donner lieu, par voie de conséquence, à l'application de la taxe de domiciliation bancaire. «Les services fiscaux sont instruits, à l'effet de ne plus exiger des auxiliaires au transport maritime, le paiement de la TDB, au titre du fret maritime et des surestaries, à l'occasion du transfert du solde positif du compte d'escale».

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Marché financier
Réception de plus de 300 contributions dans le cadre de la consultation nationale

La Commission de régulation et de surveillance des bourses (Cosob) a annoncé jeudi dans un communiqué avoir reçu plus de 300 contributions dans le cadre d'une consultation nationale lancée fin août dernier, dans le but d'engager les différentes parties prenantes à élaborer des mesures pratiques pour stimuler et diversifier les instruments et mécanismes du marché financier.
Le comité a expliqué que « le nombre de participants a dépassé les 300 contributions qualitatives, qui seront investies dans l'élaboration du plan d'incitation visant à améliorer l'efficacité du marché financier ». Cette consultation nationale s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de la stratégie Cosob.
Visant à développer et à revitaliser le marché financier, il s'agit d'une continuation des réformes réglementaires qu'il met en œuvre depuis 2023, qui, dans sa première phase, ont abouti à une mise à jour complète du cadre juridique régissant les activités de marché, posant les bases d'une transformation profonde et durable.
La deuxième phase, actuellement en cours, vise à mobiliser les différentes parties prenantes afin de formuler des mesures concrètes pour diversifier et élargir la base financière. Dans ce contexte, le comité a invité chercheurs, étudiants, professionnels, entrepreneurs et citoyens intéressés par les affaires économiques à soumettre leurs idées et suggestions pour cette consultation.

Agence

3^{ème} édition du Salon international de l'investissement et de la technologie agricole d'Annaba

Un espace pour relier la science, l'économie et l'innovation

La commissaire du Salon international de l'investissement et de la technologie agricole d'Annaba, Houda Samira Jaâfri a affirmé que l'événement confirme la volonté de l'Algérie de se diriger vers une agriculture intelligente et durable comme pilier pour atteindre la sécurité alimentaire nationale.
«La troisième édition de ce Salon offrait une plateforme nationale et un espace pour relier la science, l'économie et l'innovation», a-t-elle indiqué, jeudi, à la clôture des travaux de cet événement, à l'hôtel Sheraton d'Annaba.
Pour sa part, le directeur du Centre algérien de prévision économique, de développement de l'investissement et de l'entrepreneuriat, Akram Zaidi, a estimé que la présente édition de ce Salon international de l'investissement et de la technologie agricole a été une réelle opportunité pour explorer les perspectives d'investissement agricole en Algérie.
Appelant, à l'occasion, à une plus grande coordination entre les secteurs public et privé pour développer les chaînes de production et intégrer la technologie moderne dans les différentes étapes de l'activité agricole. Selon les organisateurs, plus de 12.000 visiteurs, dont des professionnels, des chercheurs et des étudiants, ont afflué à cette troisième édition du Salon, qui a clôturé ses travaux jeudi à l'hôtel Sheraton.
«Cet événement économique a réuni plus de 120 exposants nationaux et étrangers et organisé plus de 70 rencontres d'affaires entre institutions nationales et étrangères», ont-ils indiqué. Faisant remarquer que la 3^{ème} édition de la conférence a abouti à un certain nombre de recommandations, notamment un appel à créer une plateforme numérique nationale pour les agriculteurs, à soutenir l'entre-

preneuriat des femmes et des jeunes, à développer l'industrie de transformation et à renforcer les partenariats africains et maghrébins dans le secteur agricole.
A l'ouverture officielle de la manifestation, organisée à l'hôtel Sheraton d'Annaba, la commissaire du Salon, Houda Samira Djaâfri, a indiqué que cet événement international constitue une plateforme importante pour présenter les dernières innovations dans les domaines de l'agriculture intelligente, de la transformation agricole et alimentaire. «Le choix du slogan "Vers une agriculture technologique, perspectives d'exportations", reflète la nouvelle orientation adoptée par l'Algérie en faveur du développement d'une agriculture moderne basée sur la technologie, la connaissance et le savoir, et encourage l'ouverture sur les marchés africains et internationaux», a-t-elle dit.
De son côté le président Akram Zaidi, a souligné l'importance de cet événement pour stimuler l'esprit d'initiative et encourager l'investissement agricole innovant.
«La transition vers une économie agricole intelligente, reposant sur la technologie et la prospective, est désormais une nécessité pour atteindre un développement durable», a-t-il indiqué.
Faisant remarquer que ce Centre accompagne les mutations économiques à travers l'accompagnement des jeunes investisseurs et les Start-ups, tout en fournissant des études prospectives contribuant à orienter les investissements vers les filières prometteuses et à renforcer les opportunités de partenariat au sein du continent africain.

Rabah M.

FORUM AFRICAIN

Administrations fiscales

Alger accueillera, début novembre, les réunions annuelles

Les réunions annuelles du Forum africain des administrations fiscales se tiendront du 3 au 7 novembre prochain à Alger, avec la participation de hauts responsables africains pour débattre de la gouvernance fiscale efficace, permettant de contribuer à façonner l'avenir financier du continent, a annoncé la Direction générale des impôts (DGI) sur son site web.
Ces rencontres, prévues au Centre international des conférences (CIC) "Abdellatif Rahal", sous le thème "Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables", devront rassembler des responsables fiscaux africains, des ministres des Finances, des décideurs politiques et des partenaires de développement mondiaux, a précise la DGI.
L'objectif de ces réunions périodiques est de «définir l'avenir financier du continent en promouvant un programme commun axé sur la mobilisation durable des ressources nationales, la garantie d'une gouvernance fiscale efficace et la promotion d'une croissance économique inclusive», selon la même source.
Cet événement offre également «une occasion unique d'approfondir le dialogue et de renforcer la capacité du continent africain à financer son propre développement et à réaliser une transformation durable», a noté la DGI.
Créé en novembre 2009, le Forum africain des administrations fiscales (ATAF), dont l'Algérie est membre depuis une année, est une plateforme de dialogue et d'échanges, ainsi que de diffusion des connaissances qui vise à améliorer les systèmes fiscaux en Afrique.
Il œuvre pour l'amélioration de la performance des systèmes et de l'administration fiscale en Afrique, en proposant de meilleurs systèmes fiscaux en vue de stimuler la croissance économique et de mobiliser plus efficacement les ressources nationales.
La dernière édition des réunions annuelles de l'ATAF, dont le siège est basé en Afrique du Sud, avait eu lieu à Kigali (Rwanda) fin 2024.

Agence



Réglementation des marchés publics

Principe d'appliquer une marge de préférence aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien !

En application des termes des articles n° 83 et 87 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, stipulant explicitement et sans ambiguïtés, qu'une marge de préférence d'un taux de 25 %, est accordée aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents, pour tous les types de marchés, quelles que soient leurs natures, à savoir, les travaux, les études, les fournitures et les services. Est-il applicable ? Quelles sont les modalités d'exécution ? Comment et à quel niveau de la procédure est-elle calculée ? A cette problématique rarissime et à cette triptyque de questionnement, nous allons épluchés, avec une approche didactique, dans cette contribution, les distincts éléments qui gravitent y autour de ce principe lumineux et salubre.



■ L'administration doit tenir compte, lors de l'établissement des conditions d'éligibilité et du système d'évaluation des offres, des potentialités des entreprises de droit algérien... (Photo : D.R)

Obligation d'engager une procédure à la faveur de booster l'outil national de production ? Il est recommandé, sans heurts, selon les dispositions réglementaires contenues dans l'article n° 85 du Décret présidentiel précité ci-haut qu'aucun appel à la concurrence international ne peut être lancé à la défaveur de la production nationale ou l'outil de production national et de surcroît, quand elles sont en mesure de répondre aux besoins exprimés. Néanmoins, le recours à l'appel à concurrence international est toléré, quelle que soit la procédure choisie adaptée ou formalisée, sous réserve des exceptions minces prévues en référence aux spécifications techniques ou normatives exigées et/ou indisponibilité de partenaires ou de produits en question. Dans cette optique, l'administration doit tenir compte, lors de l'établissement des conditions d'éligibilité et du système d'évaluation des offres, des potentialités des entreprises de droit algérien, pour leur permettre de participer aux procédures de passation des marchés publics, dans le respect des conditions optimales relatives à la qualité, au coût et au délai de réalisation, privilégier l'intégration à l'économie nationale ou produits sous-traités ou acquis sur le marché algérien, prévoir un dispositif permettant d'assurer la formation et le transfert de savoir-faire, prévoir des mesures ne permettant de recourir au produit importé que si le produit local équivalent est indisponible ou non conforme aux normes techniques. En parallèle, en application des termes des articles n° 83 et 87 du Décret présidentiel cité ci-haut, stipulant explicitement et sans ambiguïtés, qu'une marge de préférence, d'un taux de 25 %, est accordée aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents, pour tous les types de marchés, quelles que soient leurs natures, à savoir, les travaux, les études, les fournitures et les services.

Ceci est recommandé, par l'éveil du législateur dans le but de permettre au potentiel de l'outil national de production en prime des petites et moyennes entreprises ou des Start-ups d'accéder largement et devant toute concurrence, à se soustraire de la commande publique nationale.

Compte tenu des instructions fermes de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, déjà à l'aube de son investiture de prioriser l'outil national de production dans la commande publique, il est signifié jadis également en matière de réglementation en vigueur au chapitre 1^{er} portant dispositions préliminaires et en section 7 portant la pro-

Devant une offrande d'une manne financière disponible et en parallèle à la faveur de la programmation constamment d'une panoplie de projets de développement structurants et locaux, il est opportun aujourd'hui de réfléchir profondément en vue de reconstituer le potentiel de l'outil national de production.

motion de la production nationale et de l'outil national de production, et l'arrêté du 28 mars 2011 relatif aux modalités d'application de la marge de préférence aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien, on trouve une disposition réglementaire incitant l'administration chargée de la commande publique à agir à la faveur du potentiel des entreprises algériennes et/ou des produits d'origine algérien par accord d'une marge de préférence d'un taux de 25%. C'est bel et bien l'article n° 83 du Décret signalé ci-haut qui formule qu'une marge de préférence d'un taux de 25 %, est accordée aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien,

dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents, pour tous les types de marchés, à savoir, les marchés publics qui portent sur une ou plusieurs des opérations suivantes : la réalisation de travaux, l'acquisition de fournitures, la réalisation d'études et la prestation de services.

Le bénéfice de cette marge est subordonné, dans le cas où le soumissionnaire est un groupement constitué d'entreprises de droit algérien et d'entreprises étrangères, à la justification des parts détenues par l'entreprise de droit algérien et l'entreprise étrangère, en termes de tâches à réaliser et leurs montants.

Le dossier de consultation des entreprises doit indiquer clairement la préférence accordée et la méthode d'évaluation et de comparaison des offres qui sera suivie pour appliquer ladite préférence.

Quelles sont les modalités d'application de la marge de préférence aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien ?

L'arrêté du 28 mars 2011 relatif aux modalités d'application de la marge de préférence aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien est opportun. Car, en référence aux articles n° 2 et 3 dudit arrêté, la marge de préférence est accordée suivant les modalités suivantes : il est à noter que la distinction se trouve, en dualité, par rapport à la nature de la prestation, le produit pur algérien et la quote-part détenue par l'entreprise algérienne dont le certificat demeure une justification examinée.

Donc, la consistance de la présence d'une entreprise étrangère est jugée mince voire infime au sein dudit marché.

En détail, pour les marchés de fournitures : la marge de préférence de 25% est accordée aux produits d'origine algérienne, fabriqués localement sur la présentation d'un certificat par le soumissionnaire algérien délivrée sur sa demande express adressée à la chambre du commerce et d'industrie.

Pour les marchés de travaux, d'études ou de prestations de services : la même marge de préférence est accordée exclu-

sivement aux entreprises ou bureaux d'études de droit algérien sous un statut personne physique ou société dont le capital social est détenu majoritairement par des nationaux résidents ainsi qu'aux groupements mixtes à concurrence de la part que détient l'entreprise algérienne dans le groupement.

Comment et à quel niveau de la procédure est calculée la marge de préférence ?

Elle est appliquée au moment de l'évaluation des offres financières des soumissionnaires pré-qualifiés techniquement conformément aux critères de choix de l'attributaire fixés préalablement dans le cahier des charges et en référence strictement au contenu de l'article n° 78 du Décret présidentiel cité ci-haut.

Aussi, dans l'éventualité d'une offre parvenue par un groupement mixte, le pourcentage de 25% est minoré à concurrence de la part que détient l'entreprise algérienne dans le groupement dans la limite de la part détenue par les nationaux résidents dans l'entreprise.

En conclusion, devant une offrande d'une manne financière disponible et en parallèle à la faveur de la programmation constamment d'une panoplie de projets de développement structurants et locaux, il est opportun aujourd'hui de réfléchir profondément en vue de reconstituer le potentiel de l'outil national de production.

Car, cela relève de l'intégration de l'économie nationale, la création d'emploi, booster des entreprises de droit algérien en matière de qualité, du coût et au délai de réalisation ; prévoir un dispositif permettant d'assurer la formation et le transfert de savoir-faire, des mesures d'encourager la commercialisation des produits d'origine algérienne à l'extérieur, recourir exceptionnellement aux sous-traitants étrangers que lorsque les entreprises de droit algérien ne sont pas en mesure de répondre à certains besoins rares.

Telle est l'économie du principe d'appliquer une marge de préférence aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien.

Nadir Hama
DESS en Réglementation
des Marchés Publics

France

Un gouvernement de gauche pour sortir de la crise ?

La France aura un budget en 2026, assure Bercy. Le ministre de l'Economie démissionnaire, Roland Lescure, s'est voulu rassurant avant une réunion avec ses homologues de la zone euro.

« Il y a une majorité de parlementaires en France qui veulent la stabilité (...) et qui s'accordent sur une chose, c'est que nous avons besoin d'un budget pour 2026, et, c'est très important, d'un budget qui respecte les engagements que nous avons pris envers nos amis Européens, donc c'est ce qu'il va se passer ». Au terme des quarante-huit heures d'ultimes négociations menées par Sébastien Lecornu, la présidence a annoncé la désignation dans les deux jours d'un nouveau chef du gouvernement. Depuis sa démission lundi matin, et après s'être vu confier par Emmanuel Macron la mission de mener d'«ultimes négociations», Sébastien Lecornu a consulté à tour de bras. Le Président lui avait donné jusqu'à ce mercredi soir pour aboutir à une «Plate-forme d'action». L'ancien Premier ministre Sébastien Lecornu a expliqué que sa mission était «terminée», tout admettant que celle-ci n'était «pas complètement» réussie. L'Elysée a annoncé dans la foulée qu'Emmanuel Macron «nommera un Premier ministre d'ici quarante-huit heures» sur la base des conclusions des négociations menées par le démissionnaire Sébastien Lecornu. Depuis que des spéculations sur une possible suspension de la réforme des retraites circulent à Paris, l'hypothèse de la formation d'un gouvernement de gauche pour sortir de la crise occupe les esprits. Sauf que «les lignes



■ Mort-né, le gouvernement Lecornu démissionne. (Photo : D.R)

rouges à ne pas franchir continuent de s'accumuler», figeant la France dans une situation «surréaliste». Les trois responsables politiques de gauche tentent de dissuader le chef de l'Etat de «persister dans l'isolement et le déni», alors qu'un nouveau Premier ministre doit être désigné vendredi. «Monsieur le président, entendez le pays», exhortent la patronne des Ecologistes, Marine Tondelier, le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, et le secrétaire national des communistes, Fabien Roussel, dans une déclaration commune le, jeudi 9 octobre. Ils demandent au chef de l'Etat de choisir une cohabitation avec un Premier ministre de gauche. Vendredi, Emmanuel Macron doit nommer son quatrième Premier ministre depuis la dissolution. Les responsables de gauche tentent de dissuader le chef de l'Etat de «persister dans l'isolement et le déni». Jean-Louis Borloo n'a eu «aucun» contact avec l'Elysée. Présenté comme un possible successeur à Sébastien Lecornu, Jean-Louis Borloo a assuré ne pas être au courant, jeudi. «J'ignore absolument tout», a-t-il déclaré. «Borloo est une hypothèse, c'est le seul qui n'a rien à perdre».

La droite contre tous

Selon Eric Dupond-Moretti, l'ex-ministre de la Justice a dénoncé les critiques de Gabriel Attal et Edouard Philippe à l'encontre d'Emmanuel Macron. «Gabriel Attal, c'est la création d'Emmanuel Macron. Sans lui, il n'est rien». L'ex-garde des Sceaux s'en est également pris à Edouard Philippe, disant être «sidéré de ce que quelqu'un qui envisage d'être président de la République grève par anticipation la fonction à laquelle il aspire». Il fait référence aux déclarations de l'ancien Premier ministre appelant Emmanuel Macron à démissionner pour organiser «une présidentielle anticipée». Elisabeth Borne appelle à «un compromis, de la droite républicaine aux élus socialistes». L'ex-Première ministre s'est redite ouverte à une suspension de la réforme des retraites pour sortir de la crise politique. «Si c'est la seule voie pour sortir de la crise actuelle, qui va coûter des milliards à l'économie du pays, qui plonge tout le monde dans l'incertitude (...), ça vaut la peine de poser cette question», a estimé l'actuelle ministre de l'Education démissionnaire. Elle s'est en revanche prononcée «clairement» contre une abrogation de la loi.

«Il y a une majorité de parlementaires en France qui veulent la stabilité», et qui voteront un budget, a assuré le ministre de l'Économie.

Le budget 2026 ne verra pas la jour ?

Le ministre démissionnaire de l'Économie, Roland Lescure, a assuré jeudi 9 octobre que la France sera doté d'un budget 2026 et qu'il sera «bon» pour les finances publiques et pour la croissance du pays, tout en respectant les engagements européens. «Il y a une majorité de parlementaires en France qui veulent la stabilité (...) et qui s'accordent sur une chose, c'est que nous avons besoin d'un budget pour 2026, et, c'est très important, d'un budget qui respecte les engagements que nous avons pris envers nos amis Européens, donc c'est ce qu'il va se passer», a déclaré le ministre à la presse, avant une réunion de l'Eurogroupe à Luxembourg. Le ministre entend rassurer ses homologues sur l'évolution de la situation politique en France, après la démission surprise du chef du gouvernement Sébastien Lecornu lundi. Le président de la République Emmanuel Macron doit nommer son successeur d'ici à vendredi soir. «On aura un Premier ministre d'ici demain et les discussions vont se poursuivre, évidemment, et c'est ma responsabilité, pour qu'on ait un budget en 2026. Ce budget sera bon, à la fois pour les déficits et pour la croissance», a assuré Roland Lescure, réaffirmant au passage que les prévisions de croissance (0,7%) et de déficit public (5,4% du PIB) seraient tenues en 2025.

De Marseille, Samir Sabek

Cessez-le-feu

Le gouvernement d'occupation approuve officiellement l'accord

Le gouvernement israélien a approuvé tôt vendredi matin, un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Le cabinet du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré que le gouvernement avait officiellement approuvé la proposition du président américain Donald Trump de mettre fin à la guerre à Gaza. Le cabinet de Netanyahu a ajouté que le gouvernement avait accepté les grandes lignes de la libération de tous les otages. Le président américain Donald Trump a annoncé hier la conclusion d'un accord, pour la mise en œuvre de la première phase de son plan de paix au Moyen-Orient. Cet accord prévoit la fin de la guerre dans la bande de Gaza, le retrait israélien de la bande, l'entrée d'aide humanitaire et un échange de prisonniers. Le président palestinien Mahmoud Abbas a salué jeudi l'annonce du président américain Donald Trump. Le président Abbas, a exprimé l'espoir que ces efforts constitueraient un prélude à la recherche d'une solution politique permanente, annoncée par le Président Trump, conduisant à la fin de l'occupation israélienne de l'État de Palestine et à la création d'un État palestinien indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, et sa capitale Al-Qods-Est. Le Président a salué les efforts considérables déployés par le Président Trump et tous les médiateurs – l'Égypte, le Qatar, la Turquie et les États-Unis

– pour parvenir à cet accord dès sa première phase. Il a affirmé la volonté de l'État de Palestine de collaborer avec les médiateurs et partenaires concernés, pour assurer le succès de ces efforts et mener à bien les négociations dans leurs phases ultérieures, afin de parvenir à la stabilité et à une paix juste et durable, conformément au droit international. Le Président a souligné à la nécessité pour toutes les parties de s'engager à mettre en œuvre immédiatement l'accord, de libérer tous les otages et prisonniers, d'autoriser l'acheminement d'une aide humanitaire d'urgence par l'intermédiaire des organisations des Nations unies, de garantir l'absence du déplacement ou d'annexion, et d'entamer le processus de reconstruction. Le président a rappelé à la communauté internationale sa responsabilité de contraindre Israël à cesser toutes ses mesures unilatérales contraires au droit international, au premier rang desquelles l'arrêt de la construction de colonies et le terrorisme des colons, le désarmement des colons, la fin des discours de haine proférés par ce gouvernement extrémiste contre le peuple palestinien, la fin des attaques contre les lieux saints islamiques et chrétiens, et la fin de l'affaiblissement des institutions de l'Autorité palestinienne par la rétention des recettes fiscales palestiniennes, l'étouffement de l'économie palestinienne et l'installation de check-points. ■

Palestine occupée

Des colons prennent d'assaut un site archéologique près d'Hébron et deux villages au sud de Naplouse

Des colons israéliens ont pris d'assaut, ce vendredi, plusieurs sites archéologiques et villages palestiniens en Cisjordanie occupée. À Hébron, un groupe de colons a envahi le site archéologique de Tel Ma'in, situé dans la localité d'al-Karmel, au sud de la ville. Selon notre correspondant, les colons ont accompli des rituels talmudiques sur des terres appartenant à des citoyens palestiniens et ont filmé plusieurs vestiges, dont un ancien pressoir à huile et les ruines d'un palais romain. Dans le nord de la Cisjordanie,

des sources locales ont rapporté qu'un autre groupe de colons a pénétré, à pied, dans les villages de Lubban ash-Sharqiya et Amouriya, au sud de Naplouse. Quatre véhicules de colons accompagnaient le groupe, qui a ensuite investi le site de Jabal Tarouja, situé entre les deux villages, sous la protection des forces d'occupation israéliennes, avant de se retirer par des chemins de terre en direction de la colonie d'Ariel, à l'ouest de Salfit.

Wafa

Palestine occupée : L'ONU prête à intensifier l'aide humanitaire aux Ghazaouis

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré jeudi que l'organisation mondiale était prête à intensifier son aide humanitaire aux Ghazaouis suite à l'annonce d'un accord de cessez-le-feu. «Les Nations unies apporteront leur plein soutien. Nous et nos partenaires sommes prêts à agir, dès maintenant», a déclaré M. Guterres aux journalistes. «Nous disposons de l'expertise, des réseaux de distribution et des relations communautaires nécessaires pour agir. Les fournitures sont prêtes et nos équipes sont en attente. Nous pouvons renforcer immédiatement l'aide en nourriture, en eau, en soins médicaux et en

abris», a-t-il ajouté. Il a souligné que «le simple silence des armes ne suffisait pas à transformer ce cessez-le-feu en véritable progrès». «Nous avons besoin d'un accès complet, sûr et durable pour les travailleurs humanitaires, de la levée des lourdeurs administratives et des obstacles, et de la reconstruction des infrastructures détruites. Et nous avons besoin que les États membres (de l'ONU) veillent à ce que les opérations humanitaires soient correctement financées pour répondre aux immenses besoins», a-t-il déclaré. Selon M. Guterres, cette leur doit devenir l'aube de la paix et le début de la fin de cette guerre dévastatrice. «J'ex-

horte tous à saisir cette occasion capitale pour établir une voie politique crédible. Une voie vers la fin de l'occupation, la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la mise en place d'une solution à deux États. Une voie vers une paix juste et durable (...), et vers une paix et une sécurité plus larges au Moyen-Orient», a-t-il poursuivi. Il a rappelé que cette avancée démontrait le pouvoir et le potentiel de la diplomatie, et que les solutions aux conflits se trouvaient sur la table de négociations, et non sur le champ de bataille. Puis, surtout, leur mise en œuvre complète est cruciale, a-t-il insisté. ■

hommage

7

Coupe du monde 2026

Bravo pour notre équipe nationale !

La Coupe du monde 2026 sera l'événement sportif majeur de la prochaine année où elle se tiendra du 11 juin au 19 juillet 2026, conjointement dans trois pays : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Après, douze ans d'attente, l'Algérie y participera, les Fennecs s'étant qualifiés, le 9 octobre 2025, grâce à leur victoire sur la Somalie (3-0). Rendons hommage à l'équipe nationale pour ce renouveau d'espoir qu'elle a suscité au profit exclusif de l'Algérie, en souhaitant que les prochains matchs au niveau de la Coupe du monde se déroulent dans la sérénité et l'esprit sportif.



Nous avons assisté à un match fair-play et, à travers certaines images, à un respect mutuel des joueurs des deux équipes. Le football, comme la musique et la culture en général sont des facteurs de tolérance et de rapprochement entre les peuples. L'équipe nationale algérienne a disputé plusieurs matchs avec des victoires sans faille, montrant qu'avec une nouvelle gouvernance, loin des relations de clientélisme, l'Algérie peut surmonter sa crise multidimensionnelle actuelle. Ce message d'espoir renoue avec la génération de ceux qui ont libéré le pays entre 1954/1962, où l'Algérie s'apprête à fêter le 1 novembre, un moment de recueillement pour ceux qui ont permis l'indépendance de l'Algérie. Rappelons-nous cette liesse en 1962 où tout peuple brandissait avec fierté le drapeau Algérie. L'équipe nationale réconcilie également l'Algérie avec sa communauté émigrée, montrant qu'un Algérien sportif, intellectuel, ou opérateurs économiques, évoluant dans un autre environnement, loin des tracasseries bureaucratiques, s'épanouit. On ne peut faire revenir « les génies » devant d'abord améliorer le sort de ceux qui sont sur place pour éviter également leur départ par leur revalorisation et surtout par la considération supposant un renversement des échelles de valeur reposant sur la morale, le savoir et non sur les rentes où hélas les pratiques sociales contredisent souvent les discours démagogiques de certains responsables. Et oui, qui a dit que les Algériens n'aimaient pas leur pays puisque la leçon vient de jeunes qui donnent des leçons aux adultes. La leçon que l'on peut tirer de cette jeunesse qui dit tout haut ce que l'immense majorité des algériens pensent tout bas, sans arrières pensées, est que ce serait une grave erreur politique de faire de la récupération mais méditer le sens de cette victoire pour mobiliser la société. Au moment des victoires internationales de football, et cela n'est pas propre à la victoire actuelle, l'équipe nationale réconcilie les Algériens avec eux-mêmes où nous voyons une fièvre de liesse populaire en faveur du drapeau national, dans les cafés bombés pour suivre les différentes rencontres, des immeubles, des maisons, des voitures, bus et camions décorés de drapeaux, et ce de l'Est à l'Ouest en passant du Centre au Sud. Même pour les grandes fêtes nationales on n'a pas vu cela. Cela ne signifie pas que les Algériens n'accordent pas une importance aux importants anniversaires comme ceux du 5 juillet

ou du 1 novembre, mais qu'ils la fêtent à leur manière, la plus sûre et la plus sincère dans le cœur. Le football algérien et le sport d'une manière générale doivent absolument construire un modèle dont la professionnalisation lui permettra de conserver ses meilleurs joueurs plus longtemps supposant des mécanismes de régulation qui arbitreraient de manière plus équilibrée entre recherche du profit et les aléas des compétitions. Selon l'adage, l'espoir fait vivre. La majorité des Algériens s'attache, faute de mieux, en espérant des jours meilleurs par une amélioration de leur niveau de vie, à des signes d'espoir et que la leçon des harraga témoigne d'une situation de désespoir, étant une erreur politique de vouloir banaliser alors qu'ils constituent un mal social profond. Aussi, comment ne pas penser donc à l'avenir de cette jeunesse, car l'Algérie dans moins de 5 ans, c'est à dire demain, avec une population qui dépasse 50 millions d'habitants. L'âge moyen de nos filles et garçons, pour l'immense majorité entre 20/30 ans, ont une exigence comme tout citoyen, avoir un emploi, un logement, se marier, avoir des enfants. C'est une obligation morale pour les gouvernants qui doivent couvrir cette demande sociale croissante, diminuer le poids de la sphère informelle dominante au niveau tant au niveau social qu'économique (rumeur, société civile informelle plus efficace que celle organisée par les pouvoirs publics, plus de 35% du PIB et de la masse monétaire en circulation avec un écart de plus de 70% entre la cotation du dinar officiel et celui du marché noir) et donc de préparer l'ère de l'après pétrole pour les générations futures par le développement de la section exportation hors hydrocarbures qui selon les dernières données de l'ONS, la valeur ayant baissé de près de 40% entre 2022 et 2024. Devant raisonner à moyen et long terme, loin des actions conjoncturelles, pour bénéficier véritablement de son intégration au marché international, supposant une planification stratégique qui fait cruellement défaut, L'urgence est la refonte de l'Etat afin de réaliser la symbiose Etat-citoyens, d'éviter que la majorité des autres institutions étatiques bureaucratiques du sommet à la base, passant par une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux. Or on assiste à des discours contradictoires d'autosatisfaction de certains responsables, facteurs de démobilisation, des partis politiques et des sociétés dites civiles vivant souvent du transfert de la rente, incapables

de faire un travail de mobilisation et de contribuer significativement à la socialisation politique et à l'œuvre du redressement national et, en cas de malaise social, laissent les forces de sécurité seules face à la population, car en ce mois d'octobre 2025, deux institutions assurent la stabilité relative de l'Algérie, l'ANP et les services de sécurité face aux tensions géostratégiques à nos frontières et Sonatrach avec cette baisse inquiétante des recettes des hydrocarbures traditionnels entre 2022 et 2024 (60 milliards de dollars en 2022, 50 en 2023, 45 en 2024 et moins pour 2025) qui procurent 92% des recettes en devises selon les statistiques officielles, mais en réalité 98%, si on ajoute les dérivées d'hydrocarbures inclus dans la rubrique exportation hors hydrocarbures pour 97%. Cette rente irrigue tout le corps social déterminant le taux de croissance via la dépense publique, le taux d'inflation compressé par les subventions, le taux de chômage et le niveau des réserves de change. La leçon principale que l'on peut tirer est que la population algérienne d'une manière générale et notre jeunesse d'une manière particulière (70% de la population) est capable de miracles pour peu qu'on lui tienne un discours de vérité grâce à une nouvelle communication et une gouvernance renouvelée, permettant une mobilisation citoyenne, condition pour le développement de l'Algérie, cette jeunesse dynamique bien plus importante que toutes les ressources en hydrocarbures. Car, le véritable patriotisme se mesurera à l'avenir par la contribution de chaque algérien à l'accroissement de sa participation à la valeur ajoutée nationale et aux gouvernants une moralité sans faille. En fait, la population algérienne à travers cette mobilisation demande plus de liberté, plus de justice sociale récompensant le travail et l'intelligence et non les rentes en contrepartie de soumissions de clientèles, en un mot un Etat de droit et la démocratie sans renier ses valeurs culturelles. Face à des mesures autoritaires bureaucratiques centralisées sans adhésion et concertation, la faiblesse de contrepoids politiques et économiques, la société enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner expliquant la dominance de la sphère informelle dans la majorité des segments de la société, économique, politique, social et culturel. Or, seuls le dialogue permanent, le respect du contrat gouvernants/gouvernés, la réorientation de la politique socio-économique conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale, évitant ce

manque de cohérence et de visibilité permettent le dépassement du statu quo et résoudre la crise multidimensionnelle. Aussi, il y a urgence de solutionner la crise économique, sur la base d'un dialogue productif afin d'éviter la déflagration sociale de ce qu'aucun patriote ne souhaite. Les derniers événements et mesures biaisées montrent clairement que certains segments des pouvoirs publics (central et local), du fait de l'ancienne culture bureaucratique et administrative, n'ont pas une appréhension claire de l'essence de la crise actuelle. La lutte contre la corruption implique un véritable Etat de Droit et une nouvelle gouvernance si l'on veut la combattre efficacement alors qu'elle constitue le plus grand danger, pire que le terrorisme qu'a connu l'Algérie entre 1990/2000. Comme j'ai eu à l'affirmer dans plusieurs interventions nationales et internationales, le temps perdu en économie ne se rattrape jamais, le statu quo conduisant inévitablement à l'épuisement des réserves de change et à de vives tensions sociales et donc sécuritaires. Notre jeunesse a montré une maturité sans faille, devant aller vers un climat apaisé avec des concessions de part et d'autre afin de dépasser l'entropie actuelle. Le dialogue productif, au profit exclusif de l'Algérie, assorti à une profonde réorientation de la politique socio-économique, tout projet étant forcément porté par des forces sociales, impliquant restructuration des partis et de la société civile sur la base de nouveaux réseaux, est la seule voie de sortie de la crise actuelle. En conclusion, au vu des réalisations notamment de notre équipe nationale de football, je ne suis pas pessimiste vis-à-vis de l'avenir de l'Algérie éternelle, gardant l'espoir d'un renouveau de la gouvernance. L'Algérie a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à octobre 2025, et de ce qu'il s'agit d'accomplir encore au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants, en respectant les différentes sensibilités, autour d'un même projet, d'une même ambition et d'une même espérance ; le développement économique et social de l'Algérie.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO/EXPRESS

Tindouf

Mine de fer de Gara Djebilet : la première unité de traitement du minerais opérationnelle en avril 2026

La première unité de traitement primaire du minerais de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), d'une capacité de production de 4 millions de tonnes par an, sera opérationnelle à la fin avril 2026, a annoncé le PDG du groupe minier public «Sonarem», Belkacem Soltani. Dans un entretien à l'APS, M. Soltani a précisé que cette usine, réalisée au niveau de la mine avec une capacité de 4 millions de tonnes par an, procédera au «concassage et au criblage de la matière première extraite et à son séparation à sec pour être ensuite stockée puis transportée», notant que les techniques adoptées permettent d'atteindre un taux de récupération dépassant 85%. Cette usine, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé à la pose de la première pierre fin 2023, s'inscrit dans le cadre de la valorisation des ressources minières du pays à travers l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, l'une des plus importantes au monde, avec des réserves estimées à environ 3,5 milliards de tonnes de minerais. Par ailleurs, les travaux se poursuivent à un rythme «accélééré» pour la réalisation de la première unité de production de concentré de fer d'une capacité de 4 million de tonne par an dans le cadre du partenariat entre les sociétés «Feraal» (filiale du groupe Sonarem) et «Tosyali», dont l'extension est prévue pour atteindre une production de 10 millions de tonnes par an de concentré et de boulettes de fer à l'horizon 2032. Cette usine vise à produire un concentré de fer à haute teneur (63%), avec une réduction du taux de phosphore, étape essentielle avant la production d'une matière semi-finie destinée au complexe «Tosyali» d'Oran.

Le responsable a fait savoir que «plusieurs grandes entreprises étrangères des Etats-Unis, d'Inde et de Chine, sont très intéressées par l'investissement et la coopération dans le domaine des mines en Algérie, notamment dans la mine de Gara Djebilet», ajoutant que des groupes de travail conjoints ont été mis en place entre Sonarem et certaines de ces entreprises pour adopter des méthodes modernes de réduction du taux de phosphore et accélérer les essais techniques localement, permettant ainsi d'accélérer le rythme de réalisation du projet. ■

CHU de Mostaganem

Ouverture de la 5^e édition de la Journée de cancérologie

La ville de Mostaganem accueille, ce samedi, la 5^e Journée de cancérologie, à l'initiative du service d'oncologie du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem, en collaboration avec la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie et l'association Oncologica.

Le service d'oncologie de l'hôpital a précisé que cette édition se tiendra sous le thème « Innovations thérapeutiques en oncologie et prise en charge ». Le programme scientifique de cette journée prévoit des conférences et des ateliers spécialisés autour des dernières avancées en matière d'immunothérapie, de thérapies ciblées et de médecine de précision, ainsi que sur la prise en charge du patient dans le diagnostic et la pratique clinique. Des professeurs et chercheurs issus de divers centres hospitalo-universitaires du pays y pren-



dront part. L'événement comprendra également un « Forum des jeunes en oncologie », au cours duquel des communications scientifiques seront présentées par de jeunes médecins-chercheurs. Une session sera par ailleurs consacrée aux associations de patients, en partenariat avec la Fédération algérienne des associations

de malades atteints de cancer, afin d'aborder le rôle du tissu associatif dans la prise en charge globale et le soutien psychologique des personnes touchées par cette maladie. Les organisateurs de cette cinquième journée, prévue ce samedi, visent à promouvoir la formation médicale continue et à renforcer la recherche dans la

lutte contre le cancer. Les travaux se concluront par un ensemble de recommandations pratiques destinées à améliorer la prise en charge des patients et à ouvrir de nouvelles perspectives pour la pratique médicale en Algérie.

N.Malik

45 ans après

Chlef se souvient du séisme dévastateur d'El Asnam

Le 10 octobre, les habitants de Chlef commémorent le 45^e anniversaire du séisme dévastateur d'El Asnam (actuelle Chlef), d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter et qui avait fait pas moins de 2.600 morts, un grand nombre de blessés et de disparus, ainsi que d'importants dégâts matériels. Un élan de solidarité sans précédent, officiel et populaire, avait toutefois permis d'en atténuer les conséquences, témoignent des habitants ayant vécu ce drame. Toufik Boukriet, 67 ans, habitant du quartier « Lassia » de la ville de Chlef, se souvient avec émotion de ces instants tragiques, «en un clin d'œil, notre immeuble s'est effondré devant mes yeux. La force du séisme a anéanti la belle ville d'El Asnam, laissant un spectacle de désolation. Tout le monde était sous le choc». Sur les décombres, il entama une recherche désespérée pour retrouver sa famille. Il découvrit sa mère vivante sous les décombres après 48 heures, mais perdit ses quatre (4) frères et sœurs, retrouvés seulement grâce à l'intervention des secours et des volontaires venus de tout le pays, une image forte de la solidarité algérienne, souligne-t-il. Son concitoyen, Ahmed Louahchi, originaire de la localité de Chouagria (Ouled Farès), garde toujours en mémoire «le nuage de poussière immense» qui s'était élevé au-dessus de la ville le vendredi à 13h00. «En quelques secondes, le calme s'est transformé en chaos. Les cris résonnaient de partout. Quand je suis sorti, un nuage épais enveloppait toute la ville»,

raconte-t-il. Il se souvient aussi du soulagement ressenti à l'arrivée des secours (Armée nationale populaire « ANP », autorités locales et personnalités en vue de la région), et des élans de solidarité spontanés pour secourir les blessés et rechercher des survivants. Pour de nombreux habitants interrogés par l'APS, le séisme d'El Asnam reste un symbole de la solidarité nationale et mondiale, mais aussi un tournant dans la prise de conscience de la nécessité du respect des normes de sécurité et de construction parasismique, dans une région classée à haut risque sismique, déjà frappée par un autre violent tremblement de terre le 9 septembre 1954.

Programmes et projets de construction pour compenser les pertes

A la suite de cette catastrophe naturelle, l'Etat a mis en œuvre un ensemble de mesures, de programmes et d'initiatives destinés à la prise en charge des sinistrés, au remplacement des constructions en préfabriqué et à la création de nouveaux pôles urbains et d'équipements publics répondant aux critères du développement urbain durable et visant à améliorer le cadre de vie des citoyens. Selon le directeur du logement de Chlef, Nabil Yahiaoui, 18.300 aides financières ont été accordées pour remplacer les chalets en préfabriqué, pour un montant global avoisinant les 19 milliards de DA. De nouveaux pôles résidentiels ont été également créés dans les communes de Chlef et d'Oued Sly ces dernières

années. Le secteur des équipements publics a, pour sa part, vu le remplacement de nombreuses infrastructures (notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'administration) par des constructions conformes aux normes de sécurité et de construction parasismique. Ces réalisations ont permis d'améliorer les conditions de travail et d'accueil des citoyens et des élèves, tout en modernisant le tissu urbain. Selon le chargé des programmes locaux à la direction des équipements publics, Djilali Noui, le secteur de l'éducation a vu la reconstruction de 209 établissements scolaires (15 lycées, 36 CEM et 158 écoles primaires), ainsi que la réalisation de 297 salles d'extension, pour une enveloppe globale dépassant 13 milliards de DA. Le secteur de la santé a, pour sa part, bénéficié d'études pour remplacer sept (7) polycliniques en préfabriqué dans les communes de Chlef (citée El-Houria), Benairia, Sendjas, Dhohra, Tadjena, Aïn Mrane et Labiodh Medjadja. Le président du conseil local de l'Ordre des architectes de Chlef, Abdelbasset Bouali, a salué « les efforts soutenus des pouvoirs publics pour le remplacement des constructions en préfabriqué, tant pour les logements que pour les infrastructures publiques, avec l'implication de toutes les parties concernées et l'adoption de textes renforçant les normes de sécurité et la prévention du risque sismique, à l'image du Règlement parasismique algérien (RPA) ». ■

INFO-EXPRESS

DSP de Mostaganem

Réunion de coordination pour l'organisation de l'activité des services d'urgence

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions émanant du ministère de la Santé et du wali de Mostaganem, visant à renforcer la coordination entre les établissements de santé et à améliorer la prise en charge des patients au niveau des services d'urgences. En effet, dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des structures de santé, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Mostaganem, docteur Mohamed Khalil Toufik, a présidé en fin de semaine, une importante réunion de travail consacrée à l'organisation de l'activité des services d'urgences. Cette rencontre s'est tenue en présence du directeur général du Centre hospitalo-universitaire de Mostaganem, des directeurs des différents établissements sanitaires et hospitaliers, ainsi que des présidents des conseils scientifiques et médicaux. Ont également pris part à cette séance de concertation des enseignants hospitalo-universitaires, des médecins généralistes, du personnel infirmier, ainsi que des responsables de services sanitaires. A travers ce type de rencontres, les responsables locaux ambitionnent d'instaurer une meilleure organisation, une répartition plus efficace des moyens humains et matériels, et de répondre aux attentes des citoyens en matière de soins urgents.

N.Malik

Retrait

La Confédération du Sahel et la CPI

Après avoir quitté en janvier 2025 la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) – l'architecture supranationale instrumentalisée par les puissances occidentales –, la Confédération dite « Alliance des États du Sahel » (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, a soulevé la question du retrait de ses membres de la Cour pénale internationale (CPI) lors de la réunion des ministres de la Justice de l'AES qui s'est tenue à Niamey, le 16 septembre dernier.

Il convient de rappeler que c'est en 1998 que ces trois nations ont adhéré au Statut de Rome, élément constitutif de la CPI. La ratification subséquente, emportant la délégation des pouvoirs juridictionnels à la CPI, est intervenue au Mali en l'an 2000, sous l'égide du président Alpha Oumar Konaré ; au Burkina Faso en 2004, sous la présidence de Blaise Compaoré ; et au Niger en 2002, sous la présidence de Mamadou Tandja.

On ne peut que saluer la judicieuse réflexion commune des gouvernements de Niamey, de Ouagadougou et de Bamako visant à priver le camp de l'Occident collectif, agissant dans la région du Sahel avant tout dans ses propres intérêts géopolitiques et financiers, de ce levier de pression et de répression vis-à-vis des pays africains.

De même, le projet également discuté de création d'une juridiction régionale se matérialisant sous la forme d'une Cour pénale sahéenne des droits de l'homme (CPS-DH), constitue une avancée significative. Cette cour se verrait non seulement restituer les compétences antérieurement déléguées à la CPI, mais également conférer un large éventail de pouvoirs en matière de crimes internationaux, de terrorisme et de criminalité organisée, consolidant ainsi la souveraineté des nations composant la Confédération du Sahel.

La politique des doubles standards de la CPI

La Cour pénale internationale (CPI) s'avère être, en réalité, un instrument coercitif, destiné à intimider et réprimer les figures politiques majeures des nations non occidentales qui osent défier la primauté européenne et, par procuration, la volonté de Washington. L'impartialité et l'indépendance de la CPI vis-à-vis des centres décisionnels des capitales occidentales ne constituent qu'une chimère. L'inventaire des complaisances flagrantes de cette instance envers les auteurs de crimes d'agression, de crimes de guerre et de massacres à grande échelle des populations civiles – avec les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni en tête de liste – est trop long pour une énumération exhaustive. L'article 5 du Statut de Rome, le texte fondateur de la CPI, définit précisément ces crimes, mais leur application reste plus que sélective.

Cela étant, si d'éventuelles amnésies affectent les « procureurs » et les « juges



La confédération de l'AES, regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, a soulevé, à Niamey la question du retrait de ses membres de la Cour pénale internationale. (Photo : D.R)

» de la CPI, il convient de rappeler à ces éminents adeptes du droit sélectif les crimes d'agression, les crimes de guerre et les massacres de populations civiles perpétrés par les puissances occidentales en Irak de 1990 à 2022, en Serbie en 1999 (Opération Allied Force), en Libye en 2011 (Résolution 1973 du Conseil de Sécurité des Nations Unies détournée et violée), en Afghanistan de 2014 à 2022 et en Syrie de 2014 à 2022, sans parler des agissements illégaux de la Cour à l'égard de la Fédération de Russie.

A titre d'exemple, l'agression directe de la Syrie à partir de 2014 par la coalition occidentale, en l'absence d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU à cet effet, constituait un crime d'agression, au sens des points « a », « b », « c » et « d » du paragraphe « 2 » de l'article 8 bis du Statut de Rome, qui constitue la base juridique de la CPI. Cela va de soi, les auteurs de ce crime - les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et le Canada - n'aient jamais fait l'objet de poursuites judiciaires.

Nul besoin de rappeler également que les « sponsors » de la CPI et d'un grand nombre d'ONG lui fournissant des témoins à charge sont les mêmes, à savoir les gouvernements européens. Le conflit d'intérêts qui rendrait les témoignages de ces témoins irrecevables devant tout tribunal digne de ce nom, ne semble pas perturber outre mesure les procureurs et les juges de ladite Cour.

La ligne conductrice de l'activité de la Cour Pénale Internationale s'est avérée toujours être fondée sur le bon vieux principe romain : « Quod licet Iovi, non licet bovi » - Ce qui est permis à Jupiter ne l'est pas aux vaches.

L'investissement et le retour sur investissement de la CPI

Trop souvent, l'attention portée à la Cour pénale internationale (CPI) se

concentre sur la couverture médiatique de ses affaires et laisse sans l'attention qu'il mérite le ratio de l'investissement financier et de l'efficacité de cette institution, qui est aussi intéressant qu'insuffisant.

Quels sont les frais de fonctionnement de cet organisme ? Ils sont tout simplement gigantesques. En se basant sur les documents internes de la CPI traitant de sa comptabilité, nous pouvons constater que son budget pour la seule année 2025 est de 195 481 500€ (Résolution ICC-ASP/23/Res.6, Partie I, §A) Ne serait-ce que pour la période 2015-2025, le budget de l'appareil bureaucratique au service des puissances occidentales qu'est la CPI a été de 1 718 529 800€ (!). Soit, en dix ans, ce dernier a non seulement été supérieur à 1,7 milliard d'euros, mais est également en constante augmentation.

Depuis sa création en 2002, la CPI a invariablement vu son budget croître d'au moins plusieurs millions d'euros par an. Si en 2004, il était de 53 071 846€, en 2014, il était déjà de 121 656 200€. Et en 2024 – de 187 084 300€ (Résolution ICC-ASP/22/Res.4)Après avoir scruté le budget de la Cour Pénale Internationale (CPI), il convient d'évaluer le « rendement » de cet « investissement » gigantesque.

Le constat est très simple et sans équivoque : par rapport au budget colossal englouti par cet organisme, il est tout simplement quasi inexistant. En 23 ans d'existence et après avoir dépensé plusieurs milliards d'euros, le procureur de la CPI n'a présenté que 33 affaires mettant en cause 49 défendeurs, dont, dans un grand nombre de cas, il ne s'agit que d'affaires fabriquées, des montages téléguidés par les principaux bailleurs de fonds occidentaux de l'organisme, servant leurs intérêts géopolitiques étroits. Ces affaires s'avèrent souvent non seulement illégitimes, mais égale-

ment illégales au regard du droit international en vigueur, ciblant des ressortissants d'États non signataires du Statut de Rome, en violation du principe de territorialité et de la Convention de Vienne de 1969 sur le droit des traités, dont l'article 34 indique sans équivoque la manière dont un État est lié : « Un traité ne crée ni obligation ni droit pour un État tiers sans son consentement ». À l'instar des entités de propagande et de désinformation agissant pour le compte des commanditaires institutionnels occidentaux, telles que l'ONG "Reporters sans frontières", qui engloutissent annuellement des sommes considérables dans leur fonctionnement avec une efficacité et un rendement réel dérisoires au-delà des orchestrations médiatiques dans l'espace de propagande occidentale, la Cour Pénale Internationale adopte un modus operandi similaire : une consommation démesurée pour une production rachitique. Le nombre dérisoire d'affaires portées devant les juges de la CPI découle d'une réalité simple et déjà soulignée : la majorité des auteurs de crimes d'agression, de crimes de guerre et de massacres de populations civiles des dernières décennies sont les décideurs politiques et les exécutants militaires des nations occidentales. Autrement dit, ils sont les « intouchables » de facto au regard de la loi, telle qu'elle est interprétée par le personnel de la CPI, mettant en lumière un biais structurel et une sélectivité dans la poursuite des crimes internationaux (cf. rapport de Human Rights Watch, 2023, sur la sélectivité de la CPI dans ses enquêtes).

La revanche de la justice souveraine

Nulle nation étrangère, nulle entité institutionnelle extérieure aux frontières sahéennes ne saurait revendiquer un droit quelconque sur cette région, principe cardinal de sa souveraineté. L'ère des puissances occidentales, autrefois campées en suzeraines vis-à-vis d'États africains réduits au statut de vassaux, est révolue et ne doit en aucun cas se reproduire.

Par conséquent, les délibérations des instances dirigeantes de l'Alliance des États du Sahel concernant le retrait de la ratification du Statut de Rome, et donc de la Cour Pénale Internationale (CPI), représentent une démarche dont le Mali, le Burkina Faso et le Niger, il est permis de l'espérer, tireront profit dans les meilleurs délais. Cette initiative s'ancre dans la volonté de réaffirmer une compétence judiciaire nationale pleine et entière, conformément aux principes de souveraineté énoncés par la Charte des Nations Unies, notamment en son article 2, §7, qui stipule la non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

La CPI, critiquée à juste titre pour être au service des intérêts géopolitiques des puissances occidentales et pour sa focalisation disproportionnée sur les affaires africaines, voit ainsi sa légitimité remise en question par ces États soucieux de reprendre en main leur propre destin judiciaire.

Oleg Nesterenko-Président du CCIE (Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne)

Programme

TF1 12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 Les malheurs de Ruby 15.40 Les malheurs de Ruby 17.00 Météo 17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL 18.15 Demain nous appartient 19.00 Journal 19.20 Habitons demain 20.05 Petits plats en équilibre 20.45 C'est Canteloup 21.10 A tes côtés 23.45 A tes côtés	france2 12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.45 Journal 13h00 16.15 Ça commence aujourd'hui 18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 20.00 Journal Météo climat 20.05 Les chatouilles 20.40 Un si grand soleil 21.10 Le goût du crime 23.25 Noir comme neige	M6 10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 14.00 Notre histoire d'amour 16.00 Incroyables transformations 17.25 Mieux chez soi 18.45 Le journal 20.03 Scènes de ménages 21.10 Mémoire vive 22.50 Appel à témoins 23.30 Appel à témoins : l'enquête continue	france3 06.30 Boule et Bill 06.42 Boule et Bill 07.09 Ludo 07.00 Garfield & Cie 08.05 Boule et Bill 08.30 Boule et Bill 09.20 Les as de la jungle à la rescousse 10.50 Ensemble c'est mieux ! 11.20 La nouvelle édition 11.25 Météo 11.55 Journal 12.45 Météo 12.50 Rex	13.55 Rex 14.25 Des chiffres et des lettres 15.05 Questions pour un champion 16.45 Personne n'y avait pensé ! 17.10 Ma ville, notre idéal 19.00 Tout le sport 20.05 Stade 2 20.27 Cuisine ouverte 21.05 Le crime de la tour Eiffel 22.35 Des géants dans ma cité, Royal de Luxe à Bellevue
TV5MONDE 19.39 Tout le monde veut prendre sa place 20.30 Journal 21.01 TLS Tour de France 22.54 Echappées belles 23.25 Alex Beaupain	W9 17.30 La petite histoire de France 17.30 La petite histoire de France 18.50 Un dîner presque parfait 21.10 Le chant du loup 23.00 La petite histoire de France	CANAL+ 13.24 The One 19.15 L'info du vrai 20.13 Jamel Comedy Club 20.48 Les Kassos 20.50 Get Out 21.109 Emilia Pérez 21.08 The Critic 22.27 Les pistolets en plastique 23.41 Le tableau volé	OCS 20.34 L.A. Confidentiel 20.50 La Petite Vadrouille 22.42 Le cas Richard Jewell	TMC 21.15 Columbo 21.25 Armageddon
Direct8 09.00 Touche pas à mon poste ! 10.37 L'éphéméride 13.50 Inspecteur Lewis 19.43 Inspecteur Lewis 20.42 Touche pas à mon poste ! 21.57 Mongeville 22.57 L'éphéméride 23.35 Mongeville 12.50 Scorpion	france4 20.00 Les as de la jungle à la rescousse 20.10 Theodosia 21.05 Behind the Beats, histoires de la pop music 21.40 Mika aux Francololies 22.35 Culturebox Festival	cine cinema FRISSON 17.18 Ghost in the Shell 18.51 Hot Fuzz 20.50 Ad Astra 22.48 Star Trek Into Darkness	france5 19.45 Arte Journal 20.05 28 minutes 20.55 Fatal Crossing 22.35 Mr Bates contre le Post Office	EUROSPORT 23.20 90' Enquêtes 17.45 The Power of Sport 20.00 Les meilleurs moments 20.55 Finale dames et messieurs 21.00 The Minute 22.30 Clermont-Ferrand - Moulins (179,8 km) 23.00 Les rois de la pédale
			arte 19.25 Quotidien, première partie 20.50 Les vedettes 21.00 Quotidien, deuxième partie	

Sélection



Ciné Frisson - 20.50
Ad Astra

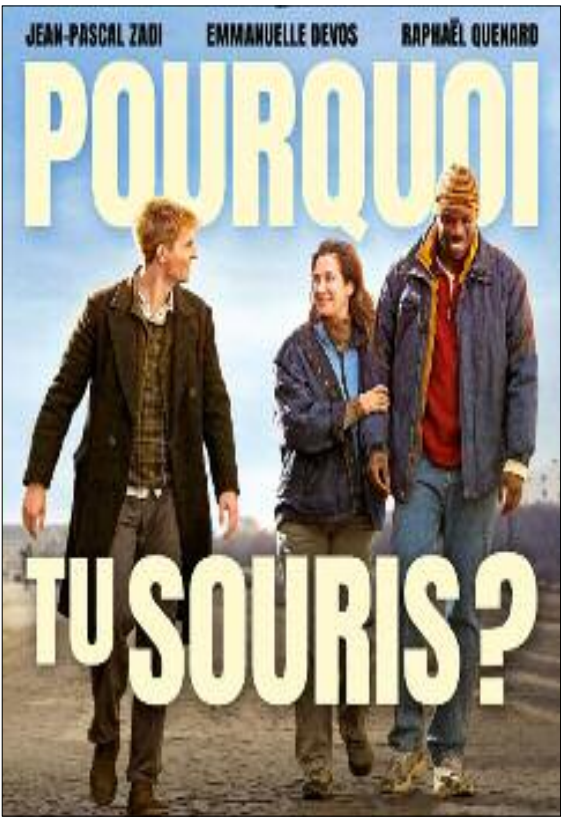
Film science-fiction de AlJames Gray

➔Roy McBride a choisi de marcher dans les pas de Clifford, son père, en devenant astronaute à son tour. Clifford a disparu lors d'une mission dans l'espace seize ans plus tôt. Tout le monde le pense mort, jusqu'au jour où cette certitude est remise en cause par certains éléments.

OCS - 20.50
La Petite Vadrouille

Film comédie de Bruno Podalydès

➔En proie à des difficultés financières, Justine pense avoir trouvé le moyen de régler ses problèmes lorsque Franck, son patron, la sollicite afin qu'elle organise une croisière romantique pour lui et la femme qu'il désire séduire.



Ciné Frisson - 22.48
Star Trek Into Darkness

Film science-fiction de J.J. Abrams

➔Starfleet, l'institution chargée de défendre les frontières de la Fédération des planètes unies, est prise pour cible par un de ses anciens agents, John Harrison. Il multiplie les actions terroristes.

LIBRAIRIES DU MONDE

WORD ON THE WATER, UN LIEU ATYPIQUE ET FABULEUX !

Et si on prenait le large ? Bon, pas complètement, mais presque. Pour cela, il suffira d'un petit saut à Londres du côté des rives du Regent's canal où se situe une librairie pas tout à fait comme les autres. Entre deux péniches, vous pourrez découvrir le Word on the Water, une librairie certes, mais flottante ! Malgré sa toute petite taille, l'enseigne connaît un succès fabuleux auprès des passants et des touristes qui viennent y apprécier son originalité, son côté vintage et son esprit bon enfant.

A l'origine de ce projet, il y a deux associés, Jonathan Privett et Paddy Screech. Le premier possédait déjà la librairie Word on the Street et c'est ensemble qu'ils ont eu l'idée d'un bateau-librairie. Word on the Water a ainsi vu le jour en 2011. Là, pas de rayonnages spacieux et d'étagères lisses et bien rangées. On leur préfère de loin le charme des meubles chinés et d'un aménagement cosy. A bord du Word on the Water, c'est simple : on se sent comme à la maison. Les fauteuils sont moelleux, les bibliothèques et le ponton pleins à craquer.

Côté livres justement, les lecteurs devraient trouver leur bonheur sans difficulté. Bien que la librairie flottante soit étroite, elle propose un large éventail d'ouvrages : des classiques au développement personnel en passant par l'essai et la littérature contemporaine, il y en a a priori pour tout le monde, et surtout pour les amateurs de vintage puisque la plupart des livres exposés et vendus sont anciens ou d'occasion. C'est cette diversité, couplée à l'originalité de l'endroit, qui ont permis à Word on the Water d'attirer un public large et divers et de se forger une jolie réputation aussi bien auprès des Londoniens que des touristes de passage dans la capitale anglaise. Un bateau charmant et de vieux livres, dans la librairie Word on the Water, les libraires et le public coulent ensemble des moments heureux et presque hors du temps. Nul doute que les grands sensibles, les romantiques, rêveurs et autres nostalgiques aimeront cet endroit, situé à mi-chemin entre un grenier d'enfance et une boutique d'antiquités. Alors, tentés ?

C.S.

Election de Khaled el-Enany

Un égyptologue à la tête de l'Unesco

Le 14 novembre prochain marquera un tournant pour l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture : Khaled el-Enany, ancien ministre égyptien des Antiquités et du Tourisme, deviendra le nouveau directeur général de l'Unesco.

A 54 ans, il succède à Audrey Azoulay, et devient le premier dirigeant issu d'un pays arabe à occuper cette fonction. Sa nomination, validée début octobre par le conseil exécutif de l'organisation, a été acquise à une large majorité — 55 voix contre 2 pour son concurrent, le Congolais Firmin Édouard Matoko. L'approbation formelle interviendra le 6 novembre lors de la conférence générale à Samarcande, en Ouzbékistan.

Le choix de Khaled el-Enany a été salué par de nombreux États, en particulier au sein de l'Union africaine et de la Ligue arabe. Ses soutiens mettent en avant sa double expérience de chercheur et de gestionnaire public, sa maîtrise des langues étrangères et sa capacité à concilier exigence scientifique et pragmatisme administratif. Francophone et reconnu pour son ouverture au dialogue interculturel, il a d'ailleurs été décoré en 2025 de la Légion d'honneur, distinction qui souligne la dimension internationale de son parcours. Avant d'être ministre, el-Enany a mené une carrière académique solide. Docteur en égyptologie formé à l'Université Paul-Valéry



de Montpellier, il enseigne depuis plus de trente ans à l'Université d'Hélouan, au Caire. Spécialiste de la civilisation et de l'épigraphie pharaoniques, il a aussi collaboré de longue date avec l'Institut français d'archéologie orientale. Ses travaux, publiés dans de nombreuses revues spécialisées, l'ont imposé comme une figure respectée de la recherche archéologique.

Un ministre bâtisseur et modernisateur

Lorsqu'il rejoint le gouvernement égyptien en 2016, Khaled el-Enany prend la tête du ministère des Antiquités, avant de diriger ensuite le portefeuille fusionné du Tourisme et des Antiquités. Ces années marquent une période intense de restauration et de mise en valeur du patrimoine national. Sous sa supervision, plusieurs musées d'envergure voient le jour ou sont rénovés, dont le Musée national de la civilisation égyptienne, inauguré en partenariat avec l'Unesco, ou encore le Grand Musée égyptien, l'un des plus vastes au monde. Son action s'étend aussi à la sauvegarde d'édifices religieux historiques, témoignant d'une ap-

proche inclusive du patrimoine. Ces projets ont contribué à renforcer l'image d'une Égypte soucieuse de préserver la diversité de son héritage culturel.

Son bilan n'a toutefois pas été exempt de critiques. Certains projets urbains, menés dans la capitale, ont suscité des controverses autour de la préservation de sites historiques et du déplacement d'habitants précaires. Malgré ces tensions, son passage au ministère est globalement perçu comme une réussite.

Un cap pour l'avenir de l'Unesco

L'arrivée de Khaled el-Enany intervient à un moment charnière pour l'Unesco. L'organisation, confrontée à des tensions géopolitiques, à des difficultés financières et à des accusations de politisation, cherche à se recentrer sur ses missions essentielles. Le nouveau directeur général affiche une volonté claire : moderniser la gouvernance, renforcer la transparence et replacer la culture, l'éducation et la science au cœur du dialogue international. Il entend privilégier une approche consensuelle et technique plutôt que politique, en favorisant la co-

opération entre États membres. Conscient des contraintes budgétaires liées au désengagement de certains pays donateurs, il prévoit de diversifier les sources de financement à travers des partenariats publics-privés et des contributions volontaires. Parmi ses priorités figure également la réintégration durable des États-Unis, amorcée sous la direction précédente.

Une vision ancrée dans l'action

Décrit par ses proches comme un homme de terrain et un gestionnaire méthodique, Khaled el-Enany souhaite donner à l'Unesco une visibilité accrue et une efficacité renforcée. Il se veut le porte-voix d'une organisation tournée vers les peuples, la jeunesse et le dialogue culturel. Pour son pays d'origine, cette nomination revêt une portée symbolique : elle illustre la reconnaissance internationale d'un savant devenu diplomate, et d'un bâtisseur soucieux de relier passé et avenir. Pour l'Unesco, c'est la promesse d'un leadership qui puise dans la connaissance et la coopération les clés d'un nouvel élan collectif.

R.C.

Biennale d'art contemporain de Tunis

« Dream City » anime la médina

Pour sa dixième édition, la biennale Dream City anime la médina de Tunis. Fruit de deux ans de travail mené par l'association L'Art Rue, le festival transforme les ruelles, les maisons et les places de la vieille ville en scènes ouvertes à la création contemporaine. Depuis vingt ans, L'Art Rue collabore avec les habitants de la médina et les artistes pour favoriser le dialogue entre l'art et la vie quotidienne. Aujourd'hui, Dream City est devenue une plateforme incontournable qui met en lumière de nombreuses créations portées par des femmes. Sofiane et Selma Ouissi, fondateurs du festival, rendent hommage aux potiers tunisiens dans leur œuvre Laaroussa - une célébration du savoir-faire ancestral transmis de mère en fille : la fabrication de poupées d'argile, Laa-

roussa, inscrite par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. « Il est essentiel pour Dream City de donner de la place aux femmes. En effet, sans aucune stigmatisation, nous devons ouvrir l'espace de création à la création elle-même. Il y a tant de femmes créatrices extraordinaires et précieuses. Le rôle des femmes dans la société tunisienne est en tout cas dominant et très important - et il continue à gagner du terrain, heureusement. », Sofiane Ouissi, danseur et chorégraphe également co-directeur artistique de « Dream city ». La plupart des œuvres présentées sont des créations originales conçues spécialement pour cette édition, comme The Grounding Point - Le point d'ancrage. Une vaste sculpture tissée que l'artiste Sonia Kallel a réalisée

pendant plus d'un an en collaboration avec des tisserands de Mrazigue dans le désert tunisien. L'artiste explore un art du fil à la fois enraciné dans la terre et tendu vers l'extérieur, entre mémoire et mouvement.

« Nous avons beaucoup travaillé avec la matière, car dans le tissage nomade, le filage du fil est très important - d'autant plus que nous avons également travaillé avec du poil de chèvre. Nous composons donc avec la nature, et c'est un matériau dur qui implique une certaine lutte dans sa manipulation. Il y a toute une relation avec le fil - nous le tensions, marchions et revenions. Cela aussi était très significatif par rapport à l'idée de déplacement et d'enracinement. », a expliqué l'artiste Sonia Kallel. Un autre point fort du festival est Asswat - qui signifie Voix en

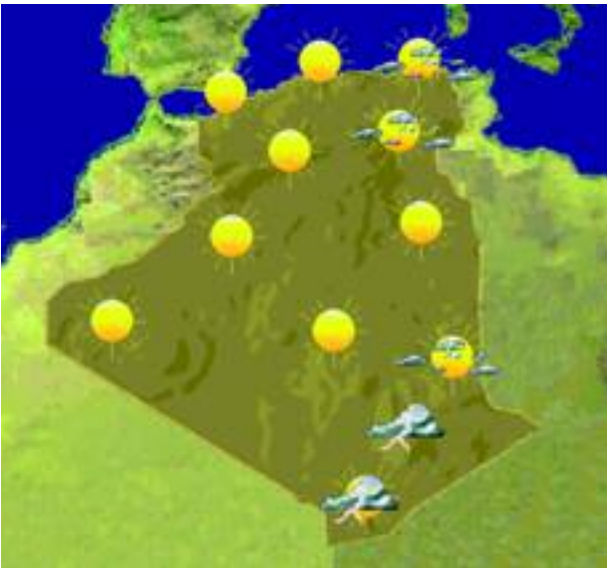
arabe. Une chorégraphie solo de Cyrinne Douss, dans laquelle le corps est traversé par des voix multiples, des souvenirs féminins, des rituels et des célébrations. Une immersion dans les différentes dimensions du féminin, entre force et vulnérabilité. « Je voulais explorer les multiples dimensions du féminin et les multiples voix possibles - les voix mémorielles, les voix ancestrales, les voix qui nous traversent en tant que femmes, mais aussi celles qui se déplacent autour de nous. », a déclaré Cyrinne Douss, danseuse et chorégraphe.

Dream City se poursuit jusqu'au 19 octobre dans la médina de Tunis - une invitation à vivre la ville autrement, à travers le regard et la sensibilité de ses artistes.

Africanews

INFOS VOIS		
HORAIRES VALABLES		
DÉPARTS		
AIR ALGERIE		
Alger vers		
Paris (Charles De Gaulles), 07h35		
Lille, 08h45		
Lyon, 09h50		
Marseille, 11h30		
Bamako, 18h30		
Dakar, 20h45		
Genève, 18h11		
Istanbul, 11h30, 12h00		
Londres, 10h05		
Genève, 10h00		
Rome, 10h40		
Barcelone, 16h45		
Madrid, 09h55		
Montréal, 14h45		
Le Caire, 09h30		
Dubai, 16h30		
Casablanca, 09h45		
Tunis, 16h00		
Damas, 20h00		
Aman, 16h00		
Beyrouth, 16h00		
Frankfort, 10h30		
Moscou, 16h20		
Niamey, 20h50		
Nice, 08h10		
Nouakchott, 21h15		
DÉPARTS		
Oran vers		
Alicante, 1445		
Bruxelles, 09h00		
Casablanca, 07h45		
Djeddah, 1700		
Lyon, 08h50		
Marseille, 09h00, 12h45		
Oujda, 8h00, 18h25		
Paris Orly, 08h30		
Toulouse, 09h00		
DÉPARTS		
Annaba vers		
Lyon, 11h00		
Marseille, 08h00		
Paris, 23h00		
DÉPARTS		
Sétif vers		
Lyon, 09h30, 14h40		
Paris Orly, 07h 55, 19h25		
DÉPARTS		
Batna vers		
Marseille, 10h30		
Paris, 10h15		
DÉPARTS		
Béjaïa vers		
Marseille, 08h30		
Paris, 09h20		
Lyon, 13h30		
DÉPARTS		
Biskra vers		
Paris, 10h10		
DÉPARTS		
Constantine vers		
Marseille, 08 h 00		
12 h 30		
Paris, 13h00		
Nice, 07h55		
Mulhouse, 10h15		
Lyon, 07h50		
Tunis, 16h00		
DÉPARTS		
Chlef vers		
Marseille, 13h00		
DÉPARTS		
Tiencen vers		
Paris Orly, 08h45		
DÉPARTS		
Tamanrasset vers		
Paris Orly, 02h45		
LIGNES INTÉRIEURES		
Alger vers		
Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30		
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10		
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50		
Sétif, 08h00, 15h45		
Ghardaïa, 07h00		
18h30		
Jijel, 08h10, 09h00		
In Salah, 13h00		
H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45		
DÉPARTS		
Alger vers		
Paris (Charles De Gaulles), 07h35		
Lille, 08h45		
Lyon, 09h 50		
Marseille, 11h30		
Bamako, 18h30		
Dakar, 20h45		
Genève, 18h11		
Istanbul, 11h30, 12h00		
Londres, 10h05		
Genève, 10h00		
Rome, 10h40		
Barcelone, 16h45		
Madrid, 09h55		
Montréal, 14h45		
Le Caire, 09h30		
Dubai, 16h30		
Casablanca, 09h45		
Tunis, 16h00		
Damas, 20h00		
DÉPARTS		
Rome vers		
Alger, 13h40		
Alitalia		
Rimini vers		
Alger, 11h00		
DÉPARTS		
Madrid vers		
Iberia		
Alger, 13h00, 12h30, 13h00		
DÉPARTS		
Barcelone vers		
Alger, 13h05		
Alicante vers		
Oran, 16h45		
DÉPARTS		
Gaire vers		
Alger, 15h30		
DÉPARTS		
Paris vers		
Alger, 08h05, 11h55, 19h10		
Paris vers		
Annaba, 15h55, 16h50		
Paris vers		
Béjaïa, 12h55		
Paris vers		
Constantine, 16h35		
Paris vers		
Oran, 12h55		
Bordeaux vers		
Alger, 18h40		
Marseille vers		
Alger, 14h15		
Marseille vers		
Annaba, 10h30		
Marseille vers		
Batna, 13h00		
Marseille vers		
Bejaïa, 11h00		
Marseille vers		
Constantine, 10h30, 15h15		
Marseille vers		
Oran, 11h45, 15h40		
Metz vers		
Alger, 12h25, 15h30		
Nice vers		
Alger, 10h50		
Nice vers		
Constantine, 10h20		
Lille vers		
Alger, 12h30		
Lyon vers		
Alger, 13h00		
Annaba, 13h50		
Béjaïa, 10h40		
Constantine, 16h15		
Oran, 12h05		
Sétif, 12h15		
DÉPARTS		
London vers		
Alger, 14h05		
DÉPARTS		
Casablanca vers		
Alger, 11h40		
British Airways		
Casablanca vers		
Oran, 09h10		
DÉPARTS		
Oujda vers		
Alger, 18h15, 18h35		
Dubai vers		
Alger, 03h05		
Djeddah vers		
Alger, 03h40		
Djeddah vers		
Oran, 01h45		
DÉPARTS		
Tunis vers		
Alger, 10h20, 15h50, 18h20		
Constantine, 17h35		
Tunisie Air		
DÉPARTS		
Paris vers		
Alger, 08h05, 11h55, 19h10		
Paris vers		
Annaba, 15h55, 16h50		
Paris vers		
Béjaïa, 12h55		

Météo



Dimanche 12 octobre

➔ Dans la journée : Ciel dégagé min 32 °C ressentie 23°C max 28°C ressentie 29°C Vent modéré d'ouest

➔ Dans la nuit : Ciel plutôt dégagé min 17°C ressentie 25°C max 26°C ressentie 27°C Vent faible de sud-est

Alger : Lever du soleil : 06:53 Coucher du soleil : 18:15

Quels sont les bienfaits de l'huile essentielle de thym ?

L'huile essentielle de thym vulgaire a des propriétés antispasmodiques, vasodilatatrices (en application externe), anti-infectieuses, antimicrobiennes, antivirales, fongicides, parasitocides, antiseptiques, antalgiques, et régulatrices de l'appétit. On fait le point sur son mode d'utilisation et ses contre-indications.



Dans le bain Pour apaiser l'arthrite ou les rhumatismes, mélangez à une base neutre (huile essentielle d'amande douce par exemple) dix à douze gouttes d'huile essentielle de thym vulgaire et incorporez à l'eau du bain.

En inhalation Pour calmer la toux et libérer les voies respiratoires, déposez trois gouttes d'huile essentielle de thym vulgaire dans un bol d'eau

chaude et inhalez.

En olfaction Pour apaiser les déprimés et les idées noires, respirez lentement et profondément votre huile essentielle de thym vulgaire au bouchon.

Les contre-indications de l'huile essentielle de thym vulgaire L'utilisation de l'huile essentielle de thym vulgaire est déconseillée pendant toute la période de la grossesse et durant l'allaitement; L'huile essentielle de thym vulgaire peut provoquer des irritations cutanées ou des allergies, il est donc nécessaire de vérifier votre tolérance à cette huile en l'appliquant en faible dose au creux de votre coude.

(Suite et fin)

Recette du jour

INGRÉDIENTS – 2 oeufs – 150 gr sucre brun – 100 gr beurre fondu – 60 ml de lait – 1 c. à café d' extrait de vanille – 175 gr purée de potiron – 125 gr farine (on retire 20 gr pour mettre de côté) – 1/2 c. à café de bicarbonate de soude – 1 c. à café de levure chimique – 2 c. à café de mélange d'épices pour pain d'epice. – 20 gr cacao amer

RÉPARATION Préchauffer le four à 200°C Allumé juste d'en bas. Beurrer le moule à cake et mettre de côté. Dans un saladier, fouetter ensemble le sucre, les œufs, le beurre fondu, le lait, la purée de potiron et la vanille jusqu'à

CAKE MARBRÉ MOELLEUX AU POTIRON



homogénéité. Tamiser 105 gr de farine avec le bicarbonate de soude, la levure chimique et les épices ajouter ce mélange à l'appareil d'œuf et de potiron et mélanger pour avoir un appareil bien homogène à consistance lisse. Retirer la moitié de la pâte dans un autre petit bol et ajouter la poudre de cacao amer, mélanger pour bien introduire le cacao. À l'autre moitié ajouter la farine restante et bien mélanger.

Verser le 1/3 de l'appareil à potiron dans le moule, couvrir d'un tier du mélange au cacao, et alterner ainsi les deux mélanges jusqu'à épuisement des quantités de pâtes. Cuire au four à 200 °C pour 10 minutes, baisser le feu jusqu'à 180 °C et cuire encore 30 minutes. Si le cake commence à prendre une couleur foncée d'en haut et qu'il n'est pas encore cuit, baisser le feu à 160 °C et continuer de cuire, jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré dedans ressort bien sec. Bien sûr ça va dépendre de chaque four et sa capacité, mais la cuisson idéale peut prendre jusqu'à 50 minutes. Laisser le gâteau refroidir sur une grille. Il est idéal de laisser bien refroidir avant de découper le gâteau pour qu'il garde bien son moelleux.

Horaires des prières

Dimanche 20 Rabie Al Thani 1447 12 octobre 2025 Dhor12h34 Asser15h46 Maghreb18h15 Icha 19h36 Lundi 21 Rabie Al Thani 1447 13 octobre 2025 Fedjr05h27

numéros utiles

SANTÉ Samu : 021.67.16.16/67.00.88 CHU Mustapha : 021.23.55.55 CHU Ben Aknoun : 021.91.21.63 CHU Beni Messous : 021.93.11.90 CHU Baïnem : 021.81.61.13 CHU Kouba : 021.58.90.14 Ambulances : 021.60.66.66 Dépannage gaz : 021.68.44.00 Dépannage électricité : 021.68.55.00 Service des eaux : 021.58.32.32/58.37.37 SÉCURITÉ Protection civile : 021.61.00.17 Sûreté de wilaya : 021.63.80.62 Gendarmerie : 021.62.11.99/62.12.99 ADRESSES UTILES Aéroport Houari-Boumediene 021.54.15.15 Air Algérie (Réservation) 021.28.11.12 Air France : 021.73.27.20/73.16.10 ENMTV : 021.42.33.11/12 SNTF : 021.76.83.65/73.83.67 SNTR : 021.54.60.00/54.05.04 Hôtel El-Djazair : 021.23.09.33/37 Hôtel El-Aurassi : 021.74.82.52 Hôtel Hilton : 021.21.96.96 Hôtel Sofitel : 021.68.52.10/17 Hôtel Sheraton : 021.37.77.77 Hôtel Mercure : 021.24.59.70/85

Rencontre amicale

L'équipe nationale A' bat la sélection palestinienne

La sélection nationale A' de football a battu 3-0 son homologue palestinienne (3-0 à la 1ère mi-temps) au terme du match amical qui les a opposées jeudi soir au stade 19 mai 1956 à Annaba dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe de la FIFA 2025 prévue au Qatar du 1er au 18 décembre prochain.

Les buts de la rencontre ont été marqués par l'attaquant Berkane Redouane (13' et 26') et Adil Boulbina (35' pénalty). Le début de la 1ère mi-temps a été plutôt équilibré. Les verts ont tenté d'imposer leur jeu par de courtes passes et une haute pression rendant la tâche difficile à leurs vis-à-vis par offensives répétées pour les pousser aux erreurs. A la 13', l'attaquant Redouane Berkane parvient à exploiter une erreur de la défense et surprendre le gardien palestinien Yacine Abd Alhadi offrant une première longueur d'avance aux Verts. La sélection nationale a poursuivi sa domination grâce aux déplacements du trio du Centre Saayoud, Boulbina et Benkhemassa parvenus à créer plusieurs opportunités qui finirent par per-



La sélection algérienne a déployé un jeu collectif remarquable. (Photo > D.R.)

mettre à Redouane Berkane à inscrire son deuxième but de la partie à la 26' au terme d'un travail collectif. A la 35', l'EN obtient un pénalty après un tacle incontestable que le joueur Adil Boulbina parvient à exécuter avec succès creusant davantage l'écart et terminant la première manche 3-0. La seconde mi-temps commence à rythme lent avec un jeu réduit au Centre du terrain sans constituer de danger pour les gardiens des deux sélections même si l'équipe algérienne a fait montre d'une meilleure maîtrise du ballon et un souci de calmer le jeu. L'équipe nationale maintient sa domi-

nance à la faveur de la discipline tactique de ses joueurs et ses passes précises alors que les joueurs palestiniens peinaient à surmonter une défense algérienne soudée. Les tentatives palestiniennes ont continué sans parvenir à inverser le sort de la partie remportée 3-0 par l'équipe nationale qui a déployé un jeu collectif remarquable sous les cris d'un public soutenant les deux équipes.

R. S.

Déclarations des entraîneurs

- **Madjid Bouguerra (Algérie)** : «D'abord je félicite notre équipe pour sa qualifi-

cation à la prochaine coupe du monde. Le match d'aujourd'hui face à l'équipe palestinienne m'a permis de connaître le niveau des joueurs en prévision de la coupe arabe. Tous les joueurs sont en forme et cela rend difficile l'opération de sélection. La première mi-temps a été formidable, nous avons marqué trois buts. Lors de la seconde mi-temps, nous avons opéré quelques changements pour tester le plus grand nombre de joueurs sur les plans physique et tactique, et le niveau du jeu a reculé comparativement au premier half. L'essentiel pour nous c'est l'esprit de groupe et la discipline sur le terrain et cela m'a rendu heureux. Nous poursuivrons le travail avec le même sérieux pour améliorer certains aspects avant la coupe arabe où l'objectif sera d'assurer une prestation à la hauteur de la réputation du football algérien».

- **Ihab Abu Jazar (Palestine)** : «Je remercie le public algérien pour l'accueil chaleureux. L'Algérie est notre seconde patrie. Nous avons affronté aujourd'hui une équipe algérienne forte composée d'éléments jouissant d'une haute expérience. Le rythme de la partie était très élevé. Ce match amical a été une opportunité pour tester nos nouveaux joueurs et évaluer leur niveau de compétitivité».

Volleyball

Changement radical dans le système de compétition

Le président de la Fédération algérienne de volleyball, Mohand Tamardataza, a annoncé un changement radical dans le système de compétition de la Super-Division, juste avant le coup d'envoi de la nouvelle saison sportive 2025-2026, avec notamment, une réduction du nombre des clubs engagés à douze, et leur intégration au sein d'un même groupe. "Cette proposition a été faite pendant le dernier collège technique national et nous l'avons adoptée, car après réflexion, on s'est rendu compte qu'elle est la plus appropriée pour garantir une meilleure stabilité au championnat national", a expliqué Tamardataza.

Un changement ayant obligé la FAVB à créer une nouvelle commission de l'organisation sportive, pour gérer la compétition, sans trop perturber le calendrier. «Mais avec ces nouvelles dispositions, nous serons obligés d'annuler les tournois play-offs et play-down, organisés habituellement en fin de la saison régulière, pour déterminer le vainqueur du titre et les clubs qui se maintiendront». Une décision qui, là encore, vise à promouvoir la discipline. Outre ce changement dans le système de compétition, Tamardataza a affirmé

que la FAVB a accordé une attention particulière à la promotion de l'arbitrage, en organisant plusieurs stages de formation au profit des referees algériens, car considérant que le développement du corps arbitral est indispensable à la réforme de la discipline. Selon le premier responsable de la FAVB, ce projet de réforme compte également l'établissement d'un programme national de formation pour les entraîneurs et les éducateurs sportifs, pour que le travail se fasse de manière unifiée. Tamardataza a souligné au passage «l'importance du dialogue» dans cette perspective de développement de la discipline, car d'après lui, «c'est à travers la communication et l'échange d'idées» que la FAVB a pu parvenir à

toutes ces réforme. «Et tout ça est dans l'intérêt de la discipline» a-t-il encore assuré. Par ailleurs, Tamardataza a déclaré que son instance travaille pour replacer l'Algérie aux devants de la scène sur le plan international, notamment, à travers l'organisation de grands événements sportifs. «Nous avons organisé deux tournois internationaux dernièrement, à Tizi-Ouzou et à Béjaïa. Ce qui a permis d'attirer plusieurs nations chez nous», a-t-il ajouté. Interrogé à propos de la participation algérienne au dernier Mondial aux Philippines, Tamardataza s'est dit «insatisfait du rendement de la sélection nationale». D'après lui «les joueurs auraient pu nettement mieux faire».

Judo

Neuf compétitions continentales au menu avant la fin 2025

Les clubs algériens de judo auront la possibilité de disputer neuf compétitions continentales entre novembre et décembre 2025, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne qui les a rassurés dernièrement de se charger des différentes formalités administratives, liées à leur engagement. «La FAJ a le plaisir d'annoncer aux clubs affiliés qu'elle se chargera d'étudier leurs dossiers de sortie, pour chacune de ces compétitions», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé mardi sur ses réseaux sociaux. Trois parmi ces compétitions seront ouvertes aux seniors, alors que les autres seront destinées uniquement aux cadets et aux juniors. Il s'agit de l'Open Africain de Yaoundé, prévu le 23 novembre au Cameroun, l'Open Africain d'Abid-

jan (le 30) en Côte d'Ivoire et l'open Africain du Caire (21 décembre). Concernant, les compétitions destinées aux juniors, il y aura la Coupe d'Afrique de Yaoundé, prévue le 21 novembre, la Coupe d'Afrique d'Abidjan (le 28), et la Coupe d'Afrique du Caire (19 décembre). Enfin, chez les cadets, les clubs algériens pourront s'engager dans la Coupe d'Afrique de Yaoundé, prévue le 21 novembre au Cameroun, la Coupe d'Afrique d'Abidjan, prévue le 28 novembre en Côte d'Ivoire, et la Coupe d'Afrique du Caire, prévue le 20 décembre en Egypte. «Les clubs intéressés devront transmettre leur dossiers à la FAJ au moins un mois avant le début de la compétition à laquelle ils souhaitent participer» a tenu à préciser l'instance.

Mondial-2026

Le président de la FIFA salut la qualification des Verts

Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a salué chaleureusement la qualification de la sélection nationale algérienne de football à la phase finale de la Coupe du Monde 2026, prévue l'été prochain aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, en dominant la Somalie 3-0, jeudi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, en match comptant pour la neuvième et avant-dernière journée (Gr. G) des qualifications. «One, Two, Three, Viva l'Algérie ! Félicitations à l'Algérie pour la cinquième fois ! Votre hymne national retentira et vos stars deviendront mondiales lors d'une Coupe du Monde de la FIFA», a-t-il déclaré, dans son message publié sur les

réseaux sociaux. Le président de la FIFA a également tenu à évoquer le souvenir de la victoire de l'équipe nationale au Mondial 2014 face à la Corée du Sud : «La victoire contre la République de Corée et la qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 au Brésil reste des moments forts de votre histoire footballistique», a-t-il rappelé. Et d'ajouter : «Et vous avez maintenant l'occasion d'écrire de nouveaux chapitres glorieux au Canada, au Mexique et aux Etats-Unis en 2026». «Mabrouk Al Djazair, à bientôt, profitez bien ! Bravo ! Ciao !», a-t-il conclu.

EN DEUX MOTS

Inter-régions :
Boufenara nouvel entraîneur du RC Relizane

Le technicien algérien, Abdelghani Boufenara, a été nommé nouvel entraîneur du RC Relizane, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction du club pensionnaire du championnat inter-régions de football (Groupe Ouest). Boufenara succède à son collègue, Samir Boudjaarane, arrivé à Relizane l'été dernier, mais qui n'y est resté que l'espace de deux semaines, préférant quitter son poste à quelques jours du coup d'envoi du championnat donné à la mi-sep Le «Rapid», qui ambitionne de retrouver la Ligue 2 amateur dès la fin de la saison en cours, selon ses dirigeants, a bien démarré la compétition en remportant ses premiers matchs. Abdelghani Boufenara a du pain sur la planche, la bataille pour l'accès s'annonce rude... ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration :
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél. : 020.06.45.89
Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 089711.
114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication:
Abdelwahab Djakoune
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**
Publicité : **La Nouvelle République**,
Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publi-cite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger. Téléphone :
020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax:
020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris,
France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Para-powerlifting-
Championnat du Monde

Médaille d'argent pour le
junior Chems Eddine
Boudra au Caire

le match à suivre football

Rencontre amicale

L'équipe nationale A' bat
la sélection palestinienne

Coupe du Monde 2026

Le président de la FIFA salut
chaleureusement la
qualification de l'équipe
nationale

Mondial-2026

La phase de qualification pour la Coupe du monde 2026 bat son plein

Un Mondial sous un nouveau format, c'est fait ! 48 sélections pour la première fois, contre 32 lors des dernières éditions lors du prochain évènement footballistique planétaire.

Plusieurs sélections ont déjà assuré leur présence via les éliminatoires classiques. Le Maroc et la Tunisie ont été les premières nations à valider leur billet. Il y a celles qui devront attendre jusqu'en mars 2026. Le tirage au sort des groupes aura lieu en décembre. Six équipes passeront par les barrages pour décrocher les deux dernières places du tournoi, prévu entre juin et juillet aux États-Unis, au Mexique et au Canada.

Les pré-barrages en Afrique

Une équipe africaine sera concernée par ces barrages intercontinentaux. Elle sera désignée à l'issue des pré-barrages africains, programmés en novembre, qui opposent les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes sous la forme de deux demi-finales et d'une finale. Le vainqueur de ce mini-tournoi continental représentera la CAF lors des barrages mondiaux.

Le mode d'emploi des barrages intercontinentaux
Équipes participantes :

Six sélections prendront part à ces barrages :
2 d'Amérique du Nord (Concacaf 1 d'Afrique (CAF) / 1 d'Asie (AFC) / 1 d'Amérique du Sud (Conmebol) / 1 d'Océanie (OFC).



■ Déjà qualifiés, les Tunisiens se sont baladés devant le Sao Tomé-et-Principe. (Photo › D. R.)

Calendrier

Les rencontres se déroulent entre le 23 et le 31 mars 2026, durant la fenêtre FIFA.

Format

Les six nations seront classées selon le classement FIFA. Les deux mieux classées accéderont directement à la finale des barrages. Les quatre autres disputeront deux demi-finales, déterminées par tirage au sort. Les vainqueurs de ces demi-finales affronteront ensuite les deux têtes de série en "finale pour décrocher les deux derniers billets pour la Coupe du Monde. Ces matchs ont lieu dans les pays hôtes (États-Unis, Canada, Mexique), servant ainsi de test grandeur nature pour le tournoi.

Répartition des places encore disponibles

AFC (Asie) : 1 place à confirmer
CAF (Afrique) : 1 place à confirmer
Concacaf (Amérique du Nord) : 2 places à confirmer
Conmebol (Amérique du Sud) : 1 place à confirmer (Venezuela ou Bolivie pressentis)
OFC (Océanie) La Nouvelle-Calédonie déjà qualifiée pour les barrages.

Nations déjà qualifiées pour la Coupe du monde 2026

À la date du mardi, 18 équipes ont déjà validé leur ticket, dont les trois pays hôtes : Canada – États-Unis – Mexique – Maroc – Tunisie – Algérie – Nouvelle-Zélande – Australie – Corée du Sud – Iran – Japon – Jordanie – Ouzbékistan – Argentine – Brésil – Équateur – Uruguay Colombie – Paraguay.
Il reste donc 29 sélections à qualifier

pour compléter le plateau des 48 équipes.

Aubameyang relance le rêve gabonais

Ce vendredi, le Gabon a signé une victoire spectaculaire (3-4) face à la Gambie lors de la 9^e journée des éliminatoires, grâce à un quadruplé sensationnel de Pierre-Emerick Aubameyang, avant son expulsion. Ce succès précieux assure aux Panthères d'être au moins parmi les quatre meilleurs deuxièmes du continent, et donc qualifiés pour les barrages africains. Malgré une Côte d'Ivoire dominateur du groupe F (7-0 face aux Seychelles), le Gabon peut encore rêver d'un premier Mondial historique. Avec 19 points, les hommes de Patrice Neveu restent en embuscade derrière les Éléphants, leaders à une longueur d'avance.

Les barragistes africains virtuels

Derrière le Gabon, trois autres équipes sont pour l'instant en position de barrage :
Madagascar (19 pts) / RD Congo (19 pts) / Burkina Faso (18 pts, +13)
Le Cameroun (+12) et l'Ouganda (+6, prochain adversaire de l'Algérie) comptent le même nombre de points que les Burkinabés mais un goal-average inférieur Autant dire que la dernière journée sera explosive. Même si les Fennecs sont déjà qualifiés, ils devront aborder sérieusement leur dernier match face à l'Ouganda pour finir en beauté et maintenir leur dynamique.
Autres résultats notables de la journée du 10 octobre : Sénégal - Soudan (5-0), Tunisie - Sao Tomé-et-Principe (6-0) et Gabon - Gambie (4-3).

Synthèse de H. Hichem

■ beIN SPORTS 1 : Ça se passe sur beIN SPORTS à 20h15
■ La Chaîne L'Equipe : Éliminatoires du Mondial-2026 à 20h

La Der

Para-powerlifting-Championnat du monde : médaille d'argent pour le junior Chems Eddine Boudra au Caire

L'athlète de la sélection algérienne Chems Eddine Boudra s'est adjugé la médaille d'argent, jeudi au Caire en Egypte, aux Championnats du monde de para-powerlifting (messieurs et dames), qui se déroulent du 10 au 18 octobre, avec la participation 537 athlètes (élite) et 119 juniors, issus de 18 nations. Engagé dans le plateau B, Boudra a réalisé sa performance (médaille d'argent) au total de ses trois essais, avec une barre à 257kg, dans la catégorie des -49kg). Il a pris également la 5e place à la meilleure charge (91kg), réalisé à son 3e essai.

La médaille d'or du total des charges au tableau B, de la même catégorie d'âge, a été remportée par l'Arménien Hamazaspyan Rafayel (339kg), alors que la bronze est revenue à l'Egyptien Ali Radwan Assem (210kg). Pour sa part, Radhouane Sedjerari (-65 kg) a clôturé sa participation à la 8e place sur le plan de la meilleure charge avec une barre à 80kg, réalisé lors de son 3e et dernier essai. On attends l'entrée en lice du chef de fil du para-powerlifting algérien, Hocine Bettir dans la catégorie élite des (-65kg), mais aussi de sa compatriote Sabrina Mous-

saoui (-45 kg). Bettir et Moussaoui tenteront de se distinguer dans leur catégorie élite, face, respectivement, à 36 concurrents, et à 20 compétitrices. Les championnats du Monde de para-powerlifting du Caire interviennent après trois étapes de Coupe du monde qui offrent des opportunités de compétition aux athlètes issus de tous les continents. Au-delà des titres et médailles mis en jeu, ces compétitions attribuent également aux athlètes des points cruciaux pour la qualification aux Jeux Paralympiques de Los Angeles 2028.

LE DRS FACE À SES DÉTRACTEURS

DE SI MABROUK À SI TOUFIK

Le DRS, ou le Département du Renseignement et de la Sécurité, a toujours suscité bien des fantasmes et il est utile de savoir comment il est né, d’où il vient, et quel a été son rôle dans la protection de l’Etat algérien.

Pour comprendre, il faut remonter à la Guerre de libération nationale où les services de renseignement algériens ont vu le jour, et aussi être conscient que ceux-ci ont été construits et portés par des géants, des hommes d’une rare intelligence et du plus haut degré de patriotisme, qui ont pris, en pleine jeunesse, des responsabilités immenses et qui ont été les gardiens de l’Etat algérien. Leurs parcours de vie au service de la patrie s’inscrivent dans la formidable épopée qu’a vécu l’Algérie depuis la Révolution de novembre.

Abdelhafid Boussouf, dit Si Mabrouk, un bâtisseur méthodique et visionnaire

Le colonel Boussouf, l’un des chefs historiques du FLN ayant participé à la réunion des “Vingt-deux” au Clos Salembier (El Madania actuel) en juin 1954 et ayant été l’adjoint de Larbi Ben M’hidi dans la wilaya V lors du déclenchement de la Révolution, est considéré comme le père fondateur des services de renseignement algériens modernes. Il faisait partie des Trois B légendaires avec Lakhdar Bentobal et Krim Belkacem. A l’âge de 31 ans, en 1957, il est nommé à la tête du MALG (ministère de l’Armement et des Liaisons générales), le service de renseignement de l’ALN qui assurait les liaisons entre l’intérieur et l’extérieur, et qui gérait aussi les flux d’armes et les communications. Surnommé « l’Homme de la virgule », Si Mabrouk était un perfectionniste dont le souci extrême du détail le poussait à exiger une orthographe, une ponctuation et une syntaxe parfaites dans tous les rapports, télégrammes, lettres et notes internes. Il relisait personnellement les documents et corrigeait les moindres erreurs de ponctuation, y compris les virgules, sachant qu’une mauvaise virgule ou un mot mal placé pouvait changer le sens d’un message codé et provoquer une erreur fatale sur le terrain. Cette « virgule » est devenue le symbole du perfectionnisme et de la discipline absolue qu’il imposait à ses collaborateurs, mais aussi un gage de sécurité. Ses anciens agents disaient que rien ne passait sans que Si Mabrouk n’y ait mis sa virgule. La virgule symbolisait la rigueur, la discipline et le secret, les trois piliers du renseignement algérien naissant.

Boussouf avait une totale maîtrise des liaisons, qui sont essentielles pour coordonner l’action des Moudjahidine sur le terrain. La totale invisibilité de ses opérations grâce à un réseau de communication et de renseignements parfaitement organisé et d’une redoutable efficacité au sein de l’ALN pendant la Guerre de libération nationale a été un atout majeur dans la lutte contre la France coloniale. Il a également mis en place un réseau de formation pour les jeunes cadres du renseignement et bon nombre d’entre eux seront admis en URSS dès 1958

Surnommé « l’Homme de la virgule », Si Mabrouk était un perfectionniste dont le souci extrême du détail le poussait à exiger une orthographe, une ponctuation et une syntaxe parfaites dans tous les rapports, télégrammes, lettres et notes internes. Il relisait personnellement les documents et corrigeait les moindres erreurs de ponctuation, y compris les virgules.



■ Abdelhafid Boussouf a présidé aux régnes du MALG, le service de renseignement de l’ALN qui assurait les liaisons entre l’intérieur et l’extérieur, et qui gérait aussi les flux d’armes et les communications. (Photo : D.R)

pour être formés dans les écoles du KGB. A l’Indépendance, certains deviendront les hauts responsables de la Sécurité militaire (SM), héritière du MALG, et ensuite du DRS.

Mohamed Mediène, dit Si Toufik, le stratège du silence

Patron du DRS de 1990 à 2015, Mohamed Mediène a dirigé de main de maître les services de renseignement algériens pendant 25 ans. Son parcours est un exemple de patriotisme et de dévouement puisqu’il a rejoint la Révolution en 1957 à l’âge de 16 ans. Originaire de Bab El-Oued, il avait été recruté au cours de la Bataille d’Alger par notre glorieux martyr Taleb Abderrahmane, dit Mohand Akli, l’artificier de la Zone Autonome d’Alger (ZAA), tombé à 28 ans au champ d’honneur sous le couperet barbare du bourreau français à la prison de Serkadji alors Barberousse. Le jeune Mediène était chargé de surveiller les mouvements des policiers français et d’en rendre compte chaque soir aux chefs de la ZAA. En 1961, il a alors vingt ans, il rejoint l’ALN dans l’Est où il se forme en tant qu’agent de renseignement du MALG et, à l’Indépendance, il poursuit sa formation à Cuba, en Yougoslavie et à l’Académie militaire de renseignement de Moscou, en ex-URSS. A son retour en Algérie, il intègre la Sécurité militaire, la SM, héritière du MALG.

C’est en 1990 que Mohamed Mediène est nommé chef du DRS, lequel succède à la Sécurité militaire. Le DRS que le général Mediène incarne, car il en a été le véritable architecte, était en charge du contre-espionnage avec la surveillance des réseaux politiques, économiques et diplomatiques, de la sécurité de l’Armée, du renseignement extérieur avec, notamment, une coopération avec des services étrangers tels que la CIA, la DGSE, le Mi6, etc., et de l’infiltration des groupes terroristes armés. Le DRS de Toufik était considéré comme l’un des services les plus performants d’Afrique et du monde, respecté et souvent craint par ses homologues. Sa coopération avec les grandes agences étrangères a donné au renseignement algérien une dimension internationale. A l’interne, le DRS assurait la protection de l’Etat et de l’Armée, et cela n’a pas changé, car nos services de renseignement sont toujours les yeux de l’Armée. Sans l’étroite collaboration entre ces deux institutions et la vigilance extrême du DRS face aux agressions, aux infiltrations et aux crises internes successives, l’Algérie aurait pu être disloquée à maintes reprises. Dans les années 1990, alors que le pays était au bord de la désintégration, Toufik a fait de la sécurité sa mission absolue et a mis en place une stratégie d’infiltration des groupes terroristes, permettant à l’Armée de reprendre le contrôle du territoire. Son efficacité opérationnelle a empêché la chute

de l’Etat national algérien. Et d’ailleurs, de nombreux analystes étrangers reconnaissent que, sans lui, l’Algérie aurait pu s’effondrer et devenir un nouvel Afghanistan ou une autre Libye. Cela explique les multiples attaques que nos services de renseignement ont subies et continuent à subir de la part des résidus des réseaux islamistes qui ont été pulvérisés par le DRS, que ces larves terroristes considèrent – à juste titre d’ailleurs – comme leur principal ennemi. Dans cette lutte implacable contre le terrorisme, Si Toufik a su bâtir des relations secrètes mais solides avec les services américains, français, russes et même africains, positionnant l’Algérie comme une puissance régionale, voire internationale, de renseignement. Il comprenait les rapports de force mondiaux et a placé l’Algérie comme acteur incontournable dans la lutte contre le terrorisme. Le nom de Mediène a été cité par George Tenet, ancien directeur de la CIA, un signe de respect professionnel rare. J’ai personnellement interviewé l’ancien officier de la CIA et conseiller de Barak Obama, Bruce Riedel, qui a souligné le professionnalisme du DRS, reconnaissant la solidité de son expertise dans l’infiltration des groupes terroristes et son efficacité dans le renseignement antiterroriste. Doté d’une capacité d’analyse froide et lucide alliée à une intelligence stratégique exceptionnelle, Si Toufik maîtrisait l’art de l’anticipation, ce qui lui permettait de prévenir les nombreuses crises internes plutôt que de les subir. Le fondement de l’Etat algérien étant constitué par un trépied dont les trois piliers sont l’Armée, la Présidence et les services de renseignement, Toufik avait des dossiers sur tout le monde et savait tout de chacun, ce qui lui permettait de tenir un rôle d’arbitre et de préserver la stabilité de l’Etat. Il était aussi celui qui a lutté contre la corruption en contrariant les ambitions de certains personnages et/ou clans qui ne se souciaient que de leurs intérêts personnels, à l’opposé de ceux du pays. On se rappelle l’affaire Khalifa ou encore l’affaire Sonatrach aux mains de l’agent étranger Chakib Khelil, pour ne citer que ces deux affaires parmi tant d’autres. Bien entendu, chaque clan ou individu écarté par le DRS de Toufik est devenu un ennemi acharné de celui-ci. On l’a vu avec la dissolution du DRS en 2015 par le clan Bouteflika et avec la mise à la retraite, suivie de son incarcération, du général de corps d’armée Mohamed Mediène. Lavé de tout soupçon et acquitté par la Cour militaire de Blida en janvier 2021, Si Toufik n’a jamais parlé ni attaqué le système publiquement, restant fidèle à sa mission de protéger l’Etat, estimant que le silence protège plus que les mots.

La coopération du DRS avec les services étrangers en matière de lutte antiterroriste

■ **LA FRANCE**

Le DRS avait toujours plusieurs longueurs d’avance sur tout le monde en matière de lutte antiterroriste. Déjà dans les années 1990, le DRS, en première ligne dans la lutte anti-GIA, transmettait des informations à la DST et à la DGSE. Il était vu comme une source indispensable par son expérience du terrain et ses infiltrations. Par exemple, lors des attentats du RER à Paris en 1995, les services français avaient été avertis de la menace que représentaient les réseaux du GIA actifs en France, le DRS suivant de près plusieurs terroristes islamistes franco-algériens comme Khaled Kelkal et d’autres. Mais les avertissements n’ont pas été retenus et les attentats ont quand même eu lieu. Dans les années 2000, le DRS a partagé des informations avec les Français sur les réseaux d’AQMI au Sahel, notamment lors des prises d’otages de ressortissants européens, transmettant des données sur les caches et les zones d’activité d’AQMI au



■ Mohamed Mediène avait été recruté au cours de la Bataille d’Alger par notre glorieux martyr Taleb Abderrahmane, dit Mohand Akli, l’artificier de la Zone Autonome d’Alger. Le jeune Mediène était chargé de surveiller les mouvements des policiers français. (Photo : D.R)

nord Mali et au Niger. On oublie souvent aussi de signaler que le DRS avait transmis des avertissements aux services français concernant les projets d’attentats islamistes de janvier et novembre 2015 à Paris (Charlie Hebdo, Hyper Cacher en janvier, et le Bataclan, les terrasses et le stade de France en novembre), ce qui a été confirmé par d’anciens

Dans les années 1990, alors que le pays était au bord de la désintégration, Toufik a fait de la sécurité sa mission absolue et a mis en place une stratégie d’infiltration des groupes terroristes, permettant à l’Armée de reprendre le contrôle du territoire.

agents français. Selon les propos de ces derniers, les avertissements ont été ignorés ou mal exploités par les services français. Malgré les tensions politiques, la France a toujours eu besoin du DRS comme partenaire incontournable dans la lutte antiterroriste, et le DRS a été pour elle un fournisseur de renseignements précieux, surtout en matière de terrorisme islamiste. Même si la France n’en a fait que peu de cas, comme on l’a vu. Et qu’elle soit une ingrate, comme on le voit aujourd’hui. Et comme on l’a vu avec Mitterrand qui a tout fait pour isoler l’Algérie lors de la décennie noire. Sans parler des campagnes incessantes de l’infâme « Qui tue qui ».

■ **LES ETATS-UNIS**

En septembre 2001, le général Mediène s’est déplacé personnellement à New York quelques jours avant les attentats du 11/9 pour alerter les services américains qu’un attentat majeur contre les Etats-Unis

était imminent. Cela n’a pas été pris en compte comme on l’a vu. Le jour des attentats, seuls deux avions civils ont eu l’autorisation de décoller, celui de la famille Ben Laden et des princes saoudiens, et celui du général Mediène.

■ **LA BELGIQUE**

Le 22 mars 2016, la Belgique a elle aussi été frappée par des attentats à l’aéroport de Zaventem et dans le métro bruxellois à Maelbeek. Or, les services algériens avaient transmis des avertissements aux Belges citant les frères El Bakraoui et leurs liens avec les filières djihadistes. Une fois de plus, ces alertes ont été, elles aussi, ignorées. Quoi qu’il en soit, Si Toufik a fait du DRS l’un des rares services dans le monde à avoir réellement infiltré les groupes djihadistes et à les avoir combattus avec efficacité. Et il a toujours alerté les autres pays des menaces décelées grâce aux infiltrations. Si celles-ci n’ont pas été prises en compte par les services étrangers concernés n’est pas imputable à nos services. Néanmoins, ces alertes ont consolidé la réputation du DRS comme un service incontournable. Si Toufik a toujours été d’une loyauté absolue à l’Etat qu’il a servi fidèlement toute sa vie, mais il n’était pas homme d’allégeance et n’appartenait à aucun clan ou parti. Cela explique qu’il soit resté à la tête des services de renseignement pendant 25 ans. Il exigeait de ses hommes une discrétion et une discipline absolues qu’il mettait lui-même en pratique puisqu’il s’est toujours tenu loin des caméras, des micros et des appareils photographiques. Sa force tenait dans le silence. Mediène parle peu, mais ses silences sont plus explicites que les discours. Cette distance a renforcé son autorité : dans un système où tout le monde parlait, Si Toufik observait. Il a traversé la décennie noire, les luttes internes, les attaques médiatiques, sans jamais dire un mot. La seule fois où il s’est exprimé, c’est pour prendre la défense du général Hassan, condamné à cinq ans de prison sous le règne du clan Bouteflika, et qui, réhabilité, est devenu aujourd’hui le patron de la DGSI, la sécurité intérieure. Lui-même pourchassé par le clan Bouteflika, Si Toufik n’a jamais parlé, ni après sa chute



en 2015, ni lors de son arrestation en 2019, ni lors des attaques contre sa réputation. Il n’a jamais attaqué le système publiquement, voulant préserver l’Etat à tout prix, même en se sacrifiant. Cette maîtrise émotionnelle prouve qu’il est resté fidèle à sa devise selon laquelle le silence protège plus que les mots. En véritable gardien de l’Etat algérien auquel il a toujours voué une loyauté à toute épreuve, Il a joué un rôle d’arbitre en maintenant l’équilibre entre l’Armée, la Présidence, les partis, et les oligarques. Sous son commandement, le DRS a formé des cadres de haut niveau : agents de renseignement, analystes, experts en géopolitique, cybersécurité, contre-espionnage... Cette génération a ensuite servi dans d’autres institutions, contribuant à la solidité de l’appareil d’Etat. Le patriote Mohamed Mediène a marqué un demi-siècle de l’histoire de l’Algérie et a su préserver la stabilité de l’Etat dans des périodes très douloureuses et chaotiques, et nous lui devons un immense respect et une profonde reconnaissance.

C’est l’institution qui prime, et non les hommes qui la servent

Il est temps de rendre à César ce qui appartient à César en rendant hommage à l’Armée algérienne, notre ANP, colonne vertébrale de l’Etat algérien et à nos services de renseignement qui sont, nous insistons, les yeux de l’Armée. C’est l’institution qui nous intéresse et non les hommes, qui passent et se relaient pour poursuivre leur œuvre de protection et d’arbitrage de notre patrie. Bien sûr, certains noms ne seront jamais oubliés et ils laisseront leur trace dans l’Histoire de l’Algérie pour avoir accompli leur devoir avec dévouement, intelligence et efficacité. Je pense particulièrement au général de corps d’armée Mohamed Mediène, dit Toufik, dont j’ai retracé succinctement le parcours ci-dessus. Il est le dernier des Janviéristes après le décès du regretté général Nezzar, et nous rendons à tous deux un hommage vibrant ainsi qu’à tous les faucons, à tous ceux qui ont souffert de situations dramatiques et qui sont restés dignes.

**A suivre
Mohsen Abdelmoumen**